

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 18 OCTOBRE 2017

Délibération
n° 2017.10.524

Rapport annuel du
délégué de service
public - Année 2016 :
délégation du service
public de production
et de distribution
d'eau potable confiée
à la SEMEA sur le
territoire
communautaire de
GrandAngoulême -
16 communes

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2017**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Michel CARTERET

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Jean-Philippe POUSSET, Bernard CONTAMINE à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Yannick PERONNET à Gérard DEZIER, Alain THOMAS à Jacky BOUCHAUD

Suppléant(s) :

Jean REVEREAULT par Michel CARTERET

Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Anne-Sophie BIDOIRE, Samuel CAZENAVE, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Bernadette FAVE, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.10.524**

EAU

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

**RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC - ANNEE 2016 :
DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU
POTABLE CONFIEE A LA SEMEA SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE DE
GRANDANGOULEME - 16 COMMUNES**

Conformément aux articles 50 et suivants du contrat du 16 août 2006 liant GrandAngoulême à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier. Par ailleurs, l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales prévoit que ce compte-rendu doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 10 octobre 2017,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 11 octobre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER le compte rendu technique et financier de la SEMEA, délégataire du service public de production et de distribution d'eau potable, sur le périmètre communautaire de l'ex GrandAngoulême (16 communes), pour l'exercice 2016.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

24 octobre 2017

Affiché le :

24 octobre 2017

.../...

Depuis le 1^{er} Janvier 2007, la SEMEA a la charge de l'exploitation du service de production et de distribution d'eau potable sur le périmètre communautaire hormis Saint Yrieix sur Charente. Le 1^e janvier 2010, la commune de Saint Yrieix sur Charente a été intégrée au contrat « 14 communes », par l'avenant n°2, signé le 2 décembre 2009.

Par l'avenant n°3, signé le 4 janvier 2013, la commune de Mornac a été intégrée au-dit contrat. L'avenant n°4, signé le 14 mai 2013, a modifié le règlement de service, en « plafonnant » la facture d'eau en cas de consommation d'eau anormale due à une fuite après compteur (application de l'article L2224-12-4 du Code général des collectivités territoriales)).

L'avenant n°5, en date du 30 novembre 2015, prolonge d'une année le contrat de DSP (31/12/2016) et modifie le règlement de service en intégrant l'interdiction des coupures d'eau aux abonnés domestiques pour leur habitation principale (Application de l'article L115-3 du code d'action sociale et des familles).

L'avenant n°6, en date du 29 décembre 2016, prolonge d'un trimestre le contrat de DSP (31/03/2017).

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus technique et financier transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie	106 386 habitants
nombre d'abonnements au 31 décembre	50 443
taux d'abonnement	92,53 %
nombre de mutations en cours d'année	7 153
taux de mutations de l'année	14,18 %

Le nombre d'abonnés a augmenté de 558.

Bilan d'eau

volume produit	7 470 226 m ³
volume importé (CdC Vallée de L'Echelle, SIAEP de la Boème,)	21 580 m ³
volume exporté (SIAEP de Chazelles, CDC Vallée de L'Echelle, SMAEPA de Chateaufort,)	595 096 m ³
volume mis en distribution	6 896 710 m³
volume consommé	5 562 765 m³

Une baisse de 1% de la consommation est constatée (à la différence de 2015 où le printemps était sec et chaud).

Renouvellement d'ouvrages

nature du renouvellement	nombre d'unités renouvelées
sur compteurs	3 633
sur branchements en plomb	93
sur réseau	4 827 ml

A noter que 7 km de canalisations ont été supprimés (dont certains double réseaux en partie urbaine).

Branchements en plomb

Nb de branchements en plomb restants	391
Taux de branchements en plomb	0,8 %

.../...

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
Indicateurs de performance contractuels du contrat d'affermage

Code	indicateurs définis par l'article 52 du cahier des charges	2015	2016
	Relation clientèle et facturation		
C1	Taux de satisfaction sur la qualité de l'accueil - adaptation des horaires d'accueil - durée d'attente - courtoisie de l'accueil - compétence dans le traitement de la demande	96% 95% 96% 97%	96% 94% 97% 97%
C2	Délai d'attente téléphonique - taux d'appel sans réponse - taux d'appel pris en charge sous délai de 10 secondes (3 sonneries)	13,4% 55%	14,0% 58%
C3	Taux de réponse aux courriers sous un délai de 8 jours	85,8%	89,6%
C4	Taux de factures erronées (nécessitant une refacturation)	0,40%	0,32%
C5	Nombre de réclamations - qualité de l'eau - coupures d'eau - pression de l'eau - réalisation des travaux	0,02% 0,01% 0,02% 0,04%	0,02% 0,01% 0,02% 0,04%
C6	Modalités de recouvrement des factures - taux d'abonnés mensualisés - taux d'échéanciers de paiement - taux de bénéficiaires du fonds de solidarité eau - taux d'impayés à un an	24,9% 8,7% 0,76% 1,18%	26,5% 8,0% 0,75% 1,50%
	Prestations sur site		
R1	Taux de factures annuelles basées sur un relevé	97%	98%
R2	Taux de respect des rendez-vous chez l'abonné	99,9%	99,9%
	Entretien des réseaux - Travaux		
T1	Taux des coupures d'eau non programmées (sur 1.000)	0,014020	0,012210
T2	Linéaire du réseau d'eau renouvelé (hors travaux collectivité)	0,72%	0,52%
T3	Indice linéaire d'entretien et de réparations sur réseau	0,48 K€/km	0,41 K€/km
T4	Ratio de rendement du réseau	80,0%	81,8%
T5	Indice linéaire de pertes	3,9	3,5
T6	Taux de satisfaction sur la qualité des travaux : - soin à réaliser les travaux - respect des délais - courtoisie du personnel - transparence des devis et factures	96% 98% 96% 98%	96% 97% 100% 94%
Q1	Taux de conformité des analyses d'eau : - sur l'eau produite - sur l'eau distribuée	100% 100%	100% 100%
Q2	Taux de satisfaction sur la qualité de l'eau	85%	85%

Indicateurs de performance réglementaires

Code	indicateurs réglementaires	2015	2016
	Gestion des abonnés		
D 102.0	Prix du service au m3 pour 120 m3 (eau potable)	1,73 €/m3	1,76 €/m3
P 151.0	Taux de réclamations : <i>Nombre de réclamations écrites reçues + Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité / Nombre d'abonnés x 1000</i>	2,16	1,57
P 151.1	Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées: <i>Nombre d'interruptions non programmées / Nombre d'abonnés x 1000</i>	2,96%	3,10%
P 154.0	Taux d'impayés sur factures de l'année précédente : <i>Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1</i>	1,18%	1,50%
	Qualité de l'eau		
P 101.1	Taux de conformité des analyses bactériologiques	100%	100%
P 102.1	Taux de conformité des analyses physico-chimiques	100,0%	100,0%
	Gestion du réseau		
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	117	117
P 104.3	Rendement du réseau de distribution : <i>(Volume comptabilisé domestique + Volume comptabilisé non domestique (facultatif) + Volume consommé sans comptage (facultatif) + Volume de service (facultatif) + Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)) / (Volume produit + Volume importé d'autres services d'eau potable) x 100</i>	81,7%	83,6%
P 106.3	Indice linéaire des pertes en réseau (en m3 / km de réseau / jour)	3,89	3,50
P 107.2	Taux moyen de renouvellement du réseau : <i>Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) / Linéaire de réseau hors branchements /5 (2)</i>	0,867%	0,811%

(1) : recalculé à compter de 2013 conformément à l'arrêté du 2 décembre 2013

(2) : recalculé à compter de 2013 en intégrant le service de Mornac

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2016 pour le périmètre communautaire se monte à **6 773 779 €** (6 905 629 € en 2015).

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2016 pour le périmètre communautaire se monte à **6 805 846 €** (en 2015 : 6 920 952 €).

Résultat : 32 067 € (en 2015 : 15 323 €).



Rapport de délégation du service public de l'eau potable

Communauté d'agglomération GrandAngoulême

ANNÉE 2016

COMPTE-RENDU TECHNIQUE

SOMMAIRE

	pages
1. Préambule	4
2. La synthèse de l'exercice	
1. chiffres clés	5
2. Les faits marquants de l'exercice	5
3. Présentation générale de la délégation	
1. Nature du service	7
2. Autorité délégante	7
3. Déléataire	7
4. Objet et étendue de la délégation	7
5. Nature juridique et date de prise d'effet de la délégation	8
6. Evolution du contrat	8
4. Le patrimoine du service	
1. Inventaire des compteurs	9
2. Inventaire des branchements	10
3. Inventaire du réseau	11
4. Inventaire des ouvrages de stockage	12
5. Inventaire des ouvrages de suppression et de reprise	13
6. Inventaire des ouvrages de production	14
7. Inventaire des accessoires hydrauliques	15
8. Indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	16
5. Travaux sur le patrimoine du service	
1. Travaux de réparation et d'entretien	17
2. Travaux de renouvellement	21
3. Travaux réalisés ou autorisés par la collectivité	28
4. Etat général des installations du service	32
5. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement	34
6. Ouvrages, équipements ou installations mis hors service	38
6. Les volumes d'eau	
1. Volumes d'eau produits	39
2. Volumes d'eau mis en distribution	40
3. Volumes d'eau consommés	41
4. Bilan d'eau	43

7. Qualité de l'eau et incidents d'exploitation	
1. Cadre réglementaire de la qualité de l'eau	44
2. Commentaire synthétique sur la qualité de l'eau et sur son évolution	44
3. Analyses de contrôle sanitaire de la ressource	46
4. Analyses de contrôle sanitaire de l'eau produite	46
5. Analyses de contrôle sanitaire de l'eau distribuée	46
6. Analyses d'autocontrôle de l'eau brute	50
7. Analyses d'autocontrôle de l'eau produite	50
8. Analyses d'autocontrôle de l'eau distribuée	51
9. Valeurs de chlore libre des points témoins sur réseau	53
10. Arrêts d'eau et incidents d'exploitation	53
11. Gestion du risque	54
8. Gestion de la clientèle	
1. Population desservie	56
2. Statistiques abonnements	56
3. Réclamations	57
4. Respect des engagements de qualité du service	58
5. Etudes et enquêtes	58
6. Animation et participation à des évènements locaux	58
9. Autres éléments de la délégation	
1. Individualisation des contrats de fourniture d'eau en immeubles collectifs	59
2. Clauses de révision du contrat	60
10. Représentation schématique du réseau de distribution d'eau potable	61
11. L'organisation de la SEMEA	
1. L'organisation des services	63
2. Le service d'astreinte	63
3. Personnel affecté au service	64
Annexes	
A1 Indicateurs contractuels	65
A2 Indicateurs règlementaires	66

1. PREAMBULE

Le présent rapport est rédigé conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des collectivités territoriales qui fait obligation au délégataire d'un service public de présenter chaque année un rapport sur l'exécution du contrat qui lui est confié.

Il a été diffusé à :

- Monsieur le Président de la communauté d'agglomération GrandAngoulême
- Monsieur le Maire d'Angoulême
- Monsieur le Maire de La Couronne
- Monsieur le Maire de Fléac
- Monsieur le Maire de Gond-Pontouvre
- Monsieur le Maire de l'Isle d'Espagnac
- Monsieur le Maire de Linars
- Monsieur le Maire de Magnac-sur-Touvre
- Monsieur le Maire de Mornac
- Monsieur le Maire de Nersac
- Monsieur le Maire de Puymoyen
- Monsieur le Maire de Ruelle-sur-Touvre
- Madame le Maire de Saint-Michel
- Monsieur le Maire de Saint-Saturnin
- Monsieur le Maire de Saint-Yrieix sur Charente
- Monsieur le Maire de Soyaux
- Madame le Maire de Touvre

2. LA SYNTHÈSE DE L'EXERCICE

2.1. CHIFFRES CLES

	2015	2016	% évolution
<u>Données techniques</u>			
nombre de compteurs	54 059	54 514	0,8%
nombre de branchements	51 534	51 760	+ 0,44%
linéaire de réseau	943 804 ml	938 240 ml	-0,59%
volume de stockage	40 500 m3	40 500 m3	
<u>Volumes d'eau</u>			
volume d'eau produit	7 449 567 m3	7 470 226 m3	0,3%
volume d'eau exporté	448 601 m3	595 096 m3	32,7%
volume d'eau importé	19 064 m3	21 580 m3	13,2%
volume d'eau mis en distribution	7 020 030 m3	6 896 710 m3	-1,8%
volume d'eau consommé	5 619 276 m3	5 562 765 m3	-1,0%
<u>Données clientèle</u>			
nombre d'abonnements au 31 décembre	49 885	50 443	1,1%
taux d'abonnement	92,30%	92,53%	0,2%
nombre de mutations en cours d'exercice	6 944	7 153	3,01%
taux de mutation	13,92%	14,18%	1,9%

2.2. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.2.1. QUALITE DE L'EAU

L'eau distribuée tout au long de l'année a été de bonne qualité.

Le taux de conformité des prélèvements microbiologiques a été de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements physico-chimiques a été de 100%.

Trois pics de turbidité ont été enregistrés sur le réseau, liés à des incidents (ruptures de conduite) et non à un problème de qualité d'eau produite.

2.2.2. EXPLOITATION

• Volume d'eau mis en distribution et volume consommé

Le volume d'eau consommé s'établit à 5.562.765 m3, en baisse de 1,0 % par rapport au volume consommé en 2015 (5.619.276 m3) hors volumes dégrévés.

Cette baisse correspond à un retour à la normale par rapport à la hausse conjoncturelle due à un printemps 2015 particulièrement sec et chaud. Elle s'inscrit toutefois dans la tendance régulière à la régression des consommations d'eau déjà signalée par les rapports précédents.

Il est à noter que comme par le passé les volumes consommés correspondent aux volumes facturés, c'est-dire déduction faite des volumes dégrévés (76.000 m3 en 2016). Nous les avons réintégrés dans le calcul du ratio.

Le volume mis en distribution s'établit à 6.896.710 m3 pour un ratio de rendement de 81,75 %, en dessous du ratio de rendement contractuel fixé à 84%, mais en augmentation par rapport à 2015 (80,05%).

Il est à noter que le ratio de rendement contractuel n'est pas conforme à la définition de l'arrêté du 2 mai 2007 qui définit les indicateurs de performance des services d'eau.

Ce ratio légal s'exprime à 83,63 %.

· Volumes d'eau exportés et importés

Les volumes exportés augmentent sensiblement de 448.601 m³ à 595,095 m³, principalement à cause de la Vallée de l'Echelle (incidents d'exploitation et turbidité).
Les volumes importés restent marginaux (21.580 m³)

· Continuité du service

Réseau

- situations de crise

Le service n'a pas subi de situation de crise ou de situation d'urgence en cours d'année

- coupures d'eau pour travaux

Le nombre de coupures d'eau subies par les abonnés pour des travaux non programmés (fuites) a très légèrement baissé sur l'exercice 2016.

Le nombre total cumulé d'heures de coupures s'établit à 278 heures, le taux de récurrence des coupures d'eau passant de 0,01402 à 0,01221 (voir rubrique 7.10.2).

Production

- situations de crise

Le service a connu une situation de crise grave en cours d'année :

Le 14 juin 2016 les employés de la commune de Touvre effectuaient l'entretien des espaces verts à l'intérieur du périmètre immédiat des sources. Leur tracteur est tombé dans l'eau sur le bord de la résurgence du Bouillant, entraînant une pollution par les hydrocarbures. L'usine, à l'arrêt au moment de l'incident, n'a pu redémarrer que le lendemain après-midi, après vérification du non dépassement du seuil d'hydrocarbures dans l'eau brute.

Cette pollution n'a pas eu de conséquences sur la distribution d'eau, mais a mis en évidence :

les limites du dispositif de protection et de secours :

- SEMEA n'a été avertie qu'une heure après, et l'usine aurait continué à fonctionner avec de l'eau brute contaminée si elle n'avait pas déjà été arrêtée au moment de l'incident,
- il a été vérifié que le phénomène de vortex dans le bouillant propageait effectivement une pollution de surface jusqu'au tuyau immergé de prise d'eau brute
- en cas de pollution pérenne, le plan de secours est insuffisant à alimenter l'ensemble de l'agglomération, avec de plus l'absence d'un "plan de priorité d'alimentation".

Les points positifs :

- Tous les acteurs se sont mobilisés rapidement (SEMEA, GDA, ARS, SDIS, hydrogéologue, Laboratoire) dès qu'ils ont été avertis de l'incident,
- Les ressources de secours (Grange à l'abbé, interconnexions) ont fonctionné correctement et ont permis de retarder l'échéance de la remise en service de l'usine. Les limites de ces ressources ont toutefois été mises en évidence et doivent être traitées.

Suites données :

- Désormais seule la SEMEA est habilitée à entretenir le périmètre immédiat, au moyen d'engins électriques uniquement.,
- Des mesures de surveillance et de protection supplémentaires du site sont prévues dans le cadre du projet de la nouvelle usine
- Le SDIS a pris conscience de l'importance du site et va mettre en oeuvre des mesures en interne pour l'identifier comme tel
- La réalisation des infrastructures du plan de secours (confiée à SEMEA) est devenue prioritaire

- arrêts de production

Voir la rubrique 7.10.1 "arrêts d'eau" :

Mise à l'arrêt de la station de Touvre Le Pontil au mois de juin 2017, consécutivement à la chute d'un tracteur dans la résurgence de la Touvre.

Arrêt de la station de la Grange à l'Abbé en raison des tests de productivité des drains et des travaux de remise en état (curage des drains, nettoyage du puits et pose de vannes de fermeture des drains).

Mise à l'arrêt de la station du Ponty en raison des pointes de turbidité.

· Réglementation des usages de l'eau

L'année 2016 n'a pas été marquée par des mesures de restriction des usages de l'eau opposables aux abonnés du service.

· Organisation et Management

Démarche QSE

La SEMEA a vu sa triple certification renouvelée en octobre 2016 :

- Qualité : norme ISO 9001-2000
- Sécurité : norme OHSAS 18001
- Environnement : norme ISO 14001

Norme AFNOR 15-900

La SEMEA applique la norme AFNOR 15-900-1 (Norme du service à l'utilisateur d'un service d'eau potable) depuis 2004. Cette norme a été intégrée au registre Qualité mis en place au titre de la démarche QSE de l'entreprise

· **Sous-traitance de travaux**

Un contrat de sous-traitance de travaux de renouvellement portant sur un montant annuel de 650.000 euros hors taxes sur une durée de huit années a été conclu à compter de 2008, après mise en concurrence.

Cette sous-traitance a fait l'objet d'un accord préalable de la collectivité.

Ce contrat s'est arrêté au terme de son échéance contractuelle le 31-12-2015.

Un nouveau contrat de sous-traitance Travaux va être lancé dans le courant de l'exercice 2017.

3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION

3.1. NATURE DU SERVICE

- Production et distribution d'eau potable

3.2. AUTORITE DELEGANTE

- Communauté d'agglomération GrandAngoulême
25 boulevard Besson-Bey, 16023 Angoulême cedex

3.3. DELEGATAIRE

- Société d'économie mixte pour l'eau et l'environnement d'Angoulême
Société d'économie mixte au capital de 2.311.000 €
Siret : 338 489 362 00016
Siège social : 2 rue Bernard Lelay, CS 92221, 16022 Angoulême cedex

3.4. OBJET ET ETENDUE DE LA DELEGATION

- Production et distribution de l'eau potable sur le territoire de la Communauté d'agglomération GrandAngoulême, à savoir :
 - Angoulême
 - Fléac
 - Gond-Pontouvre
 - La Couronne
 - L'Isle d'Espagnac
 - Linars
 - Magnac-sur-Touvre
 - Mornac
 - Nersac
 - Puymoyen
 - Ruelle-sur-Touvre
 - Saint-Michel
 - Saint-Saturnin
 - Saint-Yrieix sur Charente
 - Soyaux
 - Touvre
- Le contrat inclut le renouvellement à charge du délégataire des éléments suivants du service :
 - Compteurs,
 - Branchements,
 - Réseau (canalisations d'un diamètre inférieur à 250 mm),
 - Appareils, équipements et accessoires électromécaniques, électriques et hydrauliques.

3.5. NATURE JURIDIQUE ET DATE DE PRISE D'EFFET DE LA DELEGATION

- Contrat d'affermage pour l'exploitation du service de production et de distribution d'eau potable :
 - Date de signature : 16 août 2006
 - Date d'effet : 1er janvier 2007
 - Durée : 9 ans
 - Date de fin : 31 décembre 2015

3.6. EVOLUTION DU CONTRAT

- **Avenant n° 1 :**
 - Date de signature : 27 janvier 2009
 - Date d'effet : NC
 - Objet : Modification des modalités de répartition des travaux entre la collectivité et le délégataire lorsque ceux-ci constituent à la fois un renforcement et un renouvellement des ouvrages.

- **Avenant n° 2 :**
 - Date de signature : 2 décembre 2009
 - Date d'effet : 1er janvier 2010
 - Objet : Intégration du service de Saint-Yrieix sur Charente dans le périmètre du contrat

- **Avenant n° 3 :**
 - Date de signature : 4 janvier 2013
 - Date d'effet : 1er janvier 2013
 - Objet : Intégration du service de Mornac dans le périmètre du contrat

- **Avenant n° 4 :**
 - Date de signature : 14 mai 2013
 - Date d'effet : 29 mai 2013
 - Objet : Plafonnement de la facture d'eau en cas de consommation d'eau anormale due à une fuite après compteur (*application de l'article 2 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 retranscrit dans l'article L2224-12-4 du Code général des collectivités territoriales*)

- **Avenant n° 5 :**
 - Date de signature : 30 novembre 2015
 - Date d'effet : 1er janvier 2016
 - Objet : Prolongation d'une année du contrat de DSP (31/12/2016) pour assurer la continuité du service, dans l'attente de la fin de la réflexion de la collectivité sur le devenir de la gestion du service de l'eau de l'agglomération. Evolutions du règlement du service liées à la loi Brottes sur l'interdiction des coupures d'eau

- **Avenant n° 6 :**
 - Date de signature : 29 décembre 2016
 - Date d'effet : 1er janvier 2017
 - Objet : Prolongation de 3 mois du contrat de DSP (31/03/2017) pour assurer la continuité du service, à cause du transfert de compétence entre la communauté de communes de la Vallée de l'Echelle et GrandAngoulême, qui a nécessité un avenant de prolongation de 3 mois également du contrat de SAUR arrivé à échéance

4. LE PATRIMOINE DU SERVICE

4.1. INVENTAIRE DES COMPTEURS

compteur	diamètre										%
	15	20	30	40	50	65	80	100	150	TOTAL	
<2002	4 894	309	38	21	2	5	2	4		5 275	9,7
2002	1 771	50	11		3	2	3	3	1	1 844	3,4
2003	2 439	89	18	5				2		2 553	4,7
2004	2 426	86	20	5	2	3	2	2		2 546	4,7
2005	2 641	44	22	6		4		1		2 718	5,0
2006	5 282	77	56	15	1	3	1	4		5 439	10,0
2007	2 209	60	37	19		5	2	2		2 334	4,3
2008	3 545	86	25	26		5	6	11	1	3 705	6,8
2009	2 233	53	9	9	1	5	4	4		2 318	4,3
2010	3 253	51	24	13		2	1	1		3 345	6,1
2011	3 281	64	38	18		3	1	2		3 407	6,2
2012	3 404	76	29	24		2	1	3		3 539	6,5
2013	3 740	81	94	47	2	13	12	2	1	3 992	7,3
2014	3 360	82	68	51		12	9	7		3 589	6,6
2015	3 653	64	35	20	1	4	5	7		3 789	7,0
2016	3 967	46	48	34	1	14	2	9		4 121	7,6
TOTAL	52 098	1 318	572	313	13	82	51	64	3	54 514	100

Remarque : L'inventaire recense les compteurs actifs et inactifs. Les compteurs non renouvelés datés des années antérieures à 2002 sont pour la plupart des compteurs inactifs qu'il est contre productif de changer en l'absence d'abonné sur le branchement considéré.

4.2. INVENTAIRE DES BRANCHEMENTS

commune	2015			2016		
	total branchements	dont branchements plomb connus	% branchements plomb	total branchements	dont branchements plomb connus	% branchements plomb
Angoulême	19 775	269	1,4%	19 832	197	1,0%
Fléac	1 759			1 805		
Gond-Pontouvre	3 183	58	1,8%	3 195	77	2,4%
L'Isle d'Espagnac	2 636	18	0,7%	2 645	13	0,5%
La Couronne	3 968	4	0,1%	3 984	20	0,5%
Linars	1 076	10	0,9%	1 079	12	1,1%
Magnac-sur-Touvre	1 755			1 763		
Mornac	1 068			1 059		
Nersac	1 224			1 226		
Puymoyen	1 352			1 355		
Ruelle-sur-Touvre	3 926	1	0,0%	3 951		
Saint-Michel	1 472	43	2,9%	1 483	33	2,2%
Saint-Saturnin	644			649		
Saint-Yrieix sur Charente	3 613	2	0,1%	3 638	2	0,1%
Soyaux	3 463	42	1,2%	3 474	37	1,1%
Touvre	620			622		
TOTAL	51 534	447	0,9%	51 760	391	0,8%

Remarque : Le nombre de branchements en plomb stipulé sur le cahier des charges de délégation du service a été sensiblement sous-estimé sur plusieurs communes.

L'inventaire des branchements en plomb du service est régulièrement corrigé au fur et à mesure de l'identification de nouveaux branchements en plomb par la SEMEA.

4.3. INVENTAIRE DU RESEAU (en ml)

diamètre	nature matériau							TOTAL
	acier	fonte ductile	fonte grise	PEHD	PVC	PVC Bi-O	inconnu	
32 mm	191			760				951
40 mm	477	10	4 000	4 027	3 475		120	12 109
50 mm	111			16 517	23 016		36	39 680
60 mm	9 172	2 220	66 867				1 039	79 298
63 mm		11		3 391	174 784	2		178 188
75 mm		806		438	38 892			40 136
80 mm	7 614	1 268	32 268					41 150
90 mm		1 466		68	35 789			37 323
100 mm	4 686	8 809	37 789				51	51 335
110 mm		1 191		283	95 673	174		97 321
125 mm	4 668	9 982	23 130	1 021	49 147	531		88 479
140 mm				85	19 244	533		19 862
150 mm	4 434	33 083	32 802				9	70 328
160 mm		493		227	31 216	246		32 182
175 mm		40	3 317					3 357
200 mm	8 604	25 170	18 467	132	550	7	39	52 969
225 mm					2 387	1 475		3 862
250 mm	1 010	9 595	12 021	230			4	22 860
274 mm						220		220
300 mm		16 551	1 825				5	18 381
315 mm				85				85
350 mm	172	3 748	7 139					11 059
400 mm	35	3 807	8 140					11 982
450 mm	9	4 456	1 998					6 463
500 mm	243	6 645	1 925					8 813
600 mm		3 244	449					3 693
700 mm		3 870						3 870
inconnu	16		7		101		2 160	2 284
TOTAL	41 442	136 465	252 144	27 264	474 274	3 188	3 463	938 240

4.4. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE STOCKAGE

désignation localisation	nature	date de mise en service	volume en m3	cote trop plein (NGF)	cote radier (NGF)	télésurveillance	alarme anti intrusion
Bassac	réservoirs au sol	NC	2 x 500	159,26	154,51	X	X
				159,24	154,57		
Bois Blanc	réservoirs semi-enterrés	NC	2 x 600	157,51	152,52	X	X
				157,50	152,51		
Chez Nauve	réservoirs au sol	1974	2 x 4000	109,85	105,11	X	X
				109,79	105,09		
Les Plantes	réservoir sur tour	NC	500	102,05	95,27	X	X
Grapillet	réservoirs semi-enterrés	1864	4 x 1500	117,92	114,72	X	X
				117,93	114,74		
				117,86	114,87		
				117,86	114,92		
Le Peux	réservoir semi enterré	1977	1500	79,49	71,46	X	X
Le Poteau	réservoir semi enterré	1978	500	90,08	83,87	X	X
	réservoir semi enterré	1980	700	90,09	83,51		
Les Galands	réservoirs au sol	1955	2 x 500	109,11	103,63	X	X
				109,17	103,64		
Les Gentils	réservoirs au sol	1975	2 x 400	181,33	176,73	X	X
				181,32	176,72		
Ma Campagne	réservoir sur tour	1972	2500	161,78	151,80	X	X
Mougnac	réservoir sur tour	1973	500	145,77	139,49	X	X
Peudenelle	réservoir semi enterré	1974	4000	129,19	124,49	X	X
Puyguillen	réservoirs semi enterrés	NC	2 x 750	97,70	93,32	X	X
				97,72	93,31	X	X
Saint-Saturnin	réservoir sur tour	1969	300	115,71	109,27	X	X
Tout-Y-Faut	réservoirs semi enterrés	1965	2 x 2000	140,40	136,10	X	X
				140,36	135,82		
	réservoir semi enterré	1970	4000	140,33	135,83		
	réservoir sur tour	1982	2500	166,32	159,62		

4.5. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE SURPRESSION ET DE REPRISE

4.5.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE SURPRESSION

localisation	date mise en service	débit nominal	secours électrique	télésurveillance	alarme anti intrusion
Les Pandis	2001	8 ou 70 m3/h		X	X
Le Peux	2004	60 m3/h	X	X	X
Le Poteau	1980	150 m3/h	X	X	X
Saint-Saturnin	1994	12 m3/h		X	X

4.5.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE REPRISE

localisation	date mise en service	débit nominal	secours électrique	télésurveillance	alarme anti intrusion
Ma Campagne	1972	200 m3/h	X	X	X
Le Coq Gaulois	2004	45 m3/h	X	X	X
Grappillet	1960	220 m3/h	X	X	X
Les Plantes	1996	120 m3/h		X	X
Pont Valteau	1991	150 m3/h	X	X	X
Les Rentes	2004	20 m3/h	X	X	X
Tout-Y-Faut	1962	195 m3/h	X	X	X
Touvre Les Sources	1963	400 m3/h	X	X	X

4.6. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE PRODUCTION

localisation	date mise en service	capacité nominale	type de filière et description	secours électrique	télésurveillance	alarme anti intrusion
La Courade	NC	40 m3/h	1		X	X
La Grange à l'Abbé	1989	150 m3/h	2		X	X
Touvre Pontil	1969	2 300 m3/h	9		X	X
	1975					

1. pompage d'exhaure - chloration

2. pompage d'exhaure - filtration-chloration

9. pompage d'exhaure - préozonation - décantation/coagulation - filtration - postchloration

4.7. INVENTAIRE DES ACCESSOIRES HYDRAULIQUES

nature	2015	2016
poteaux d'incendie	1 073	1 073
bouches d'incendie	117	116
ligne d'aspiration	3	
réserves d'incendie	14	16
vannes de réseau	8 222	8 155
ventouses et purges	2 690	2 695
appareils de régulation	39	41

Les poteaux ou bouches d'incendie mis hors service font l'objet en flux courant d'un signalement à la collectivité concernée.

4.8. INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

L'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau a été modifié conformément à l'arrêté du 2 décembre 2013

Indicateur de connaissance ou de gestion patrimoniale	barème de cotation maximum	indice de cotation pour le service
Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10	10
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données topographiques acquises lors de ces travaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année.	5	5
Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage (réseau eau potable, d'eau industrielle, d'incendie) ainsi que de la classe de précision des informations cartographiques (art R. 554-23 Code environnement) et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	10	10
Identification du diamètre et du matériau de chaque tronçon au-delà de la moitié du linéaire du réseau ; avec 1 point supplémentaire pour chaque tranche de 10 % supplémentaires du réseau, le 5ème point étant accordé lorsque les informations sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total du réseau	5	5
L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné.	10	10
Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux.	5	2
Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	10	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution.	10	10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	10	10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10	10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10	10
Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement ...	10	10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans).	10	10
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5	5
TOTAL	120	117

5. TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE DU SERVICE

5.1. TRAVAUX DE REPARATION ET D'ENTRETIEN

5.1.1. Travaux de réparation et d'entretien sur ouvrages de production

localisation			date	nature ou objet de l'intervention
La Grange à l'Abbé	La Courade	Touvre - Le Pontil		
		X	07/01	réparation d'une pompe d'hypochlorite de la file 1000
		X	19/01	réparation de la chloration file 1000
X	X	X	21/01	contrôle du matériel par APAVE levage
X			08/02	dépannage de la station d'alerte
		X	08/02	réparation de l'éclairage extérieur
X			09/02	dépannage de la station d'alerte
		X	09/02	dépannage de la chloration
		X	10/03	modification de la télécommande du service bas 3
X			22/03	maintenance sur la station d'alerte
X			22/03	dépannage sur la chloration
		X	29/03	réparation de la lubrification du presse étoupe avant du service bas 3
X			31/03	dépannage de la station d'alerte
X			14/04	installation du turbidimètre (suite à retour de révision)
X			14/04	maintenance de la chloration
	X		14/04	réparation de la chloration
		X	avril	nettoyage des bâches
		X	10/05	réfection des presse étoupes du service bas n° 3
X			10/05	remplacement du compteur ErDF
		X	19/05	maintenance des analyseurs en continu
X			23/05	maintenance de l'Aquapod
X			24/05	maintenance sur le système d'alimentation en eau de la station d'alerte
X	X	X	01/06	contrôle et essai des détecteurs de fuite de chorée
		X	03/06	réfection des presse étoupe du service haut n° 3
		X	juin	contrôle des conduites de transport sur les refoulements Bas, Moyen et Haut
		X	05/07	installation de 2 échelles dans les regards du transit du service bas Peudenelle / Chez Nauve
X			11/07	dépannage du chloromètre
X			13/07	dépannage de la ligne RTC
	X		29/01	étalonnage du turbidimètre
		X	31/08	étalonnage des analyseurs
		X	16/09	réfection du collecteur d'hypochlorite de la file 1000
X			22/09	installation d'une soupape antibélier sur la conduite de mise en distribution
	X		05/10	réparation de la chloration
		X	17/10	dépannage de la télécommande du service moyen
		X	18/10	réparation du sectionneur de la pompe 2 du service moyen
X	X	X	octobre	contrôle des installations électriques avec APAVE
X			03/11	dépannage du détecteur de fuite de chlore
		X	nov.	mise en conformité suite au contrôle réglementaire "électricité"
X	X	X	déc.	contrôle des extincteurs

5.1.2. Travaux de réparation et d'entretien sur ouvrages de stockage

Agglomération

localisation														date	nature ou objet de l'intervention	
Bassac	Bois Blanc	Chez Nauve	Les Plantes	Grappillet	Le Peux	Le Poteau	Les Galands	Les Gentils	Ma Campagne	Mougnac	Peudenelle	Puyguillen	Saint-Saturin			Tout-Y-Faut
											X				07/01	réparation de l'injection d'hypochlorite
														X	janvier	mise en service du réservoir n° 2
							X								janvier	essai de remplissage en by-passant Mougnac
					X										13/01	réparation du chloromètre
				X		X			X					X	21/01	contrôle du matériel par APAVE levage
										X					25/01	désinfection du réservoir
								X							09/02	maintenance du S50
											X				10/02	dépannage de la chloration
											X				mars	mise en peinture des garde-corps et des conduites
					X										11/03	dépannage de la chloration
										X					29/03	mise en service du débitmètre DN 100
X															30/03	réparation des circuits électriques
					X										06/04	installation du chloromètre après dépannage
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	avril	nettoyage des bâches
						X					X				juin	installation sur les conduites de protections contre les éclaboussures d'hypochlorite
											X				30/06	réparation de la chloration
X	X	X	X		X	X	X		X			X		X	27,28/07	maintenance sur les analyseurs de chlore
					X										03/08	dépannage de la ligne RTC
										X					30/08	nettoyage du réservoir après visite travaux
	X														20/09	réfection du câblage du panneau solaire
X		X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	octobre	contrôle des installations électriques avec APAVE
X															20/12	réparation de la ligne RTC
										X					29/12	remise en conformité du coffret électrique suite au contrôle réglementaire "électricité"

5.1.3. Travaux de réparation et d'entretien sur ouvrages de reprise et de surpression

Agglomération

localisation												date	nature ou objet de l'intervention
REPRISE								SURPRESSION					
Grappillet	Le Coq Gaulois	Les Plantes	Les Rentes	Ma Campagne	Pont Valteau	Tout-Y-Faut	Touvre Les Sources	Le Peux	Le Poteau	Les Pandis	Saint-Saturnin		
							X					05/01	réparation du réseau d'air
							X					05/01	maintenance sur la vanne de régulation service Puyguillen
										X		19/01	dépannage à la suite d'une fuite sur analyseur
							X					19/01	réparation de la chloration
X				X	X	X	X		X			21/01	contrôle du matériel par APAVE levage
							X					25/01	dépannage de la chloration
									X			28/01	réparation de la chloration
						X						04/02	amélioration du programme S50
				X								04/02	dépannage de l'automatisation du gonflage antibélier
										X		04/02	dépannage du comptage sur le refoulement
							X					février	nettoyage/passivation des conduites en inox
				X								16/02	modification, câblage télécommande du compresseur
									X			17/02	modification de câblage de l'armoire électrique
								X				février	mise en peinture de la station
							X					13/04	maintenance de la chloration proportionnelle
							X					03/05	réparation du commutateur de démarrage de Chazelles
								X				26/05	réparation de la chloration
							X					30/05	dépannage de la chloration
					X							01/06	contrôle et essai du détecteur de fuite de chlore
										X		16/06	réparation de l'analyseur de chlore
								X				21/06	essai de fonctionnement en position incendie
							X					21/07	dépannage de la chloration
							X		X			08/08	étalonnage des analyseurs de chlore
						X						06/09	réparation de la porte de la station de reprise
							X					22/09	essai des pompes basse pression
						X						03/10	automatisation de la coupure de l'éclairage
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	octobre	contrôle des installations électriques avec APAVE
					X							26/10	maintenance sur groupe de pompage n° 3
				X			X					nov.	mise en conformité suite au contrôle réglementaire "électricité"
X		X	X	X	X	X	X		X	X	X	29/11	contrôle des extincteurs

Eau industrielle Nersac

localisation	date	nature ou objet de l'intervention
station de la ZI		
X	22/01	Dépannage de la ligne RTC
X	04/04	dépannage modem
X	octobre	contrôle des installations électriques avec APAVE
X	29/11	contrôle des extincteurs

5.1.4. Travaux de réparation et d'entretien sur réseaux et branchements

Agglomération

nature travaux	
Recherche de fuite	168 200 m

Eau industrielle Nersac

nature travaux	
/	

5.2. TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT

5.2.1. Travaux de renouvellement sur ouvrages de production

Agglomération

localisation			date	nature ou objet de l'intervention
La Grange à l'Abbé	Le Ponty et La Courade	Touvre Le Pontil		
	X		05/01	renouvellement d'un clapet anti-retour
		X	13/01	renouvellement du multiplexage du CT 200
	X		07/03	renouvellement du comptage électrique
		X	21/03	renouvellement des fusibles du service haut n° 3
		X	31/03	renouvellement des commutateurs des 3 services
		X	04/04	renouvellement des commutateurs de démarrage des services bas, moyen, haut
		X	07/04	renouvellement du boîtier de commande de démarrage en local de la file 1500
		X	13/04	renouvellement d'un séparateur galvanique (turbidimètre)
		X	28/06	renouvellement des électrovannes du spectromètre
		x	04/07	renouvellement de la tige de manœuvre de la vanne de filtration n° 11 file 1000
X			07/07	renouvellement du préleveur
		X	05/09	renouvellement du contacteur de puissance pompe exhaure n° 1
		X	07/09	renouvellement du relais manque d'eau bache file 1500
		X	15/09	renouvellement du commutateur de sélection de programme pompe exhaure n° 1
X			04/10	renouvellement de l'analyseur de chlore
		X	octobre	renouvellement de l'installation de télégestion (PC WIN 2)
X			06/10	renouvellement du vacuostat (chloration)
		X	octobre	installation de câbles réseaux
		X	10/10	renouvellement du câblage des compresseurs air de service
	X		28/12	renouvellement du disjoncteur alimentant le S 500

Eau industrielle - Nersac

localisation	date	nature ou objet de l'intervention

5.2.2. Travaux de renouvellement sur ouvrages de stockage

localisation													date	nature ou objet de l'intervention		
Bassac	Bois Blanc	Chez Nauve	Les Plantes	Grappillet	Le Peux	Le Poteau	Les Galands	Les Gentils Ma	Campagne	Mougnac	Peudenelle	Puyguillen			Saint-Saturnin	Tout-Y-Faut
					X										10/03	renouvellement du comptage
										X					05/03	renouvellement du débitmètre DN 100mm
					X										10/03	renouvellement des capteurs de pression
														X	14/03	renouvellement du comptage sur conduite de DN 250
											X				24/03	renouvellement de l'alarme intrusion
					X										15/04	renouvellement du vide cave
X					X										20/04	renouvellement du capteur de présence personne
					X										22/04	renouvellement des poires d'alarme
							X								25/04	installation d'un vide cave côté arrivée Courade
														X	09/05	renouvellement des poires et du capteur de pp sur R3
	X														11/07	renouvellement batterie de l'interco
						X									11/07	renouvellement du disjoncteur PC
	X														19/07	renouvellement de l'analyseur de chlore
				X											02/08	renouvellement de 2 trappes de regards
		X			X	X	X			X					août	renouvellement des programmes de télésurveillance
								X							23/09	renouvellement des poires d'alarmes
		X			X	X			X	X					19/10	renouvellement des équipements de télégestion
			X												19/10	renouvellement de la pompe d'hypochlorite
X															novem	renouvellement de la conduite de vidange
													X		novem	installation d'une chloration intermédiaire
													X		novem	installation d'un débitmètre
					X										16/12	renouvellement du coffret du disjoncteur général
					X										16/12	installation d'un disjoncteur 300 mA sur départ réservoir
	X					X	X		X						21 et 22/12	renouvellement des disjoncteurs alimentation des S500

5.2.3. Travaux de renouvellement sur reprises et surpressions

Agglomération

localisation										date	nature ou objet de l'intervention		
REPRISE					SURPRESSION								
Grappillet	Le Coq Gaulois	Les Plantes	Les Rentes	Ma Campagne	Pont Vaiteau	Tout-Y-Faut	Touvre Les Sources	Le Peux	Le Poteau	Les Pandis	Saint-Saturnin		
							X					06/01	renouvellement des manomètres des réservoirs antibélier
							X					06/01	renouvellement de la vanne d'arrivée de l'analyseur de chlore
										X		janvier	renouvellement de l'automatisme
						X						08/02	renouvellement de la protection pompe (contacteur et relais thermique)
									X			10/02	renouvellement du limiteur d'intensité
							X					11/02	renouvellement d'une électrovanne de chloration
										X		11/02	installation d'un pressostat
								X				février	renouvellement de l'automatisme de fonctionnement
								X				25/02	renouvellement du câble de télésurveillance
								X				février	réfection de l'armoire électrique
										X		25/02	renouvellement du clapet des pompes 2,3,4

localisation										date	nature ou objet de l'intervention		
REPRISE							SURPRESSIO N						
Grappillet	Le Coq Gaulois	Les Plantes	Les Rentes	Ma Campagne	Pont Vaiteau	Tout-Y-Faut	Touvre Les Sources	Le Peux	Le Poteau			Les Pandis	Saint-Saturnin
										X		mars	renouvellement du programme S50
										X		03/03	renouvellement de la soupape de sécurité
										X		07/03	renouvellement des vannes refoulement 3 et 4
									X			08/03	renouvellement de la pompe d'hypochlorite
									X			06/04	renouvellement de la soupape de sécurité de l'antibélier
									X			02/06	installation d'une poire inondation dans le local pompage
								X				juin	renouvellement d'une longueur de conduite inox abimée
								X				07/06	fabrication et pose d'un débulleur
									X			24/06	programmation S500 inondation local pompage
	X				X							28/06	étude pour le remplacement des S15 par des S500
									X			07/07	renouvellement des réservoirs antibélier
									X			20/07	renouvellement débitmètre arrivée réservoir
												16/08	renouvellement de l'analyseur de chlore
X												août	mise en peinture du groupe électrogène
	X			X	X			X				août	renouvellement des programmes de télésurveillance
									X			05/09	renouvellement d'une carte sur débitmètre de sortie production
								X				05/09	renouvellement de la pompe d'hypochlorite
					X							trimestre	renouvellement du matériel de télégestion
X												trimestre	renouvellement du fond de panier du S50
						X						octobre	installation d'un groupe de pompage dans le sous-sol
						X						06/10	renouvellement du multipaire raccordant les 2 réservoirs
							X					octobre	installation d'un fonctionnement de secours pour la chloration
			X									22/11	installation d'un pressostat électronique
				X								05/12	renouvellement du disjoncteur général
					X							06/12	renouvellement du variateur n° 4
								X				26/12	renouvellement du compresseur anti bélier
					X							28/12	renouvellement du disjoncteur d'alimentation du S500

Eau industrielle de Nersac

localisation		date	nature ou objet de l'intervention
ZI Nersac			
X		septembre	renouvellement du programme de télésurveillance

5.2.4. Travaux de renouvellement sur réseau et branchements

adresse	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)														branchements	dont plomb	
	PE Ø 40	PE Ø 50	PE Ø 63	PVC Ø 63	FTD Ø 60	PVC Ø 75	PVC Ø 90	PVC Ø 110	FTD Ø 100	FTD Ø 125	PVC Ø 140	FTD Ø 200	FTD Ø 150	FTD Ø 250			
ANGOULEME																	
Rampe Victor Hugo																3	2
Rue du Chemin de Fer à Saint-Martin		91														12	5
Impasse des Lilas		120														12	1
Rue Traversière Labonne		20														3	2
Rue du Halage																4	4
Rue de Basseau																110	67
Rue Saint-Vincent de Paul												182				1	0
Boulevard Pierre Camus								58								0	0
diffus																6	5
FLEAC																	
Rue du Château d'Eau				62												4	0
diffus																0	0
GOND-PONTOUVRE																	
Rue Marie Curie										80						3	0
Rue des Plantiers		10														4	1
diffus																2	2
LA COURONNE																	
Route des Petits Bois				25												1	0
Rue du Champ du Pinson	100	48														1	0
diffus																1	1
LINARS																	
Rue des Bertons					220											19	2
diffus																0	0
L'ISLE D'ESPAGNAC																	
Impasse Marguerite de Valois		35														8	0
diffus																1	1
MAGNAC-SUR-TOUVRE																	
diffus																0	0
MORNAC																	
Rue de Bellevue										590						33	0
Rue du Champ Penot										180						8	0
Résidence Chabasse		176	178													20	0
Vidange réservoir de Bois Blanc																	
diffus																0	0
NERSAC																	
Route des Fleuranceaux			10													2	0
Rue des Champs de la Rivière			215													4	0
Route du Pontreau												15				3	0
diffus																0	0
PUYMOYEN																	
Rue de la Chênaie		85	180													23	0
Rue du Bourg				158												6	0
diffus																0	0
Total =	2 838 m	100	585	583	245	220	0	0	58	0	850	0	197	0	0	294	93

adresse	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)														branchements	dont plomb
	PE Ø 40	PE Ø 50	PE Ø 63	PVC Ø 63	FTD Ø 60	PVC Ø 75	PVC Ø 90	PVC Ø 110	FTD Ø 100	FTD Ø 125	PVC Ø 140	FTD Ø 200	FTD Ø 150	FTD Ø 250		
Total = 2 838 m	100	585	583	245	220	0	0	58	0	850	0	197	0	0	294	93
RUELLE-SUR-TOUVRE																
Liaison Puyguillen Touvre Les Sources															10	0
Rue de la Fontaine des Riffauds			517												10	0
Rue d'Artois								82							6	0
Impasse des Flandres		52													6	0
Rue de la Marne		54													8	0
Rue de Bretagne		67													8	0
Rue des Vosges					78										9	0
diffus															1	0
SAINT-MICHEL																
Impasse de la Combe															11	3
diffus															2	2
SAINT-SATURNIN																
diffus															0	0
SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE																
Route de Bellevue (tranche 1)				10			15	45		15				30	8	0
Route de Bellevue (tranche 2)															5	0
Rue de la Coutille						45							15		5	0
Rue des Ecoles			10						180	218					23	0
Rue des Rosiers				86											3	0
diffus															1	1
SOYAUX																
Avenue du Général de Gaulle		200			10				6	254					48	25
diffus															2	2
TOUVRE																
Liaison Puyguillen Touvre Les Sources															5	0
diffus															1	0
Total = 4 827 m	100	958	1110	341	308	45	15	103	268	1337	0	197	45	0	466	126

5.2.5. Nombre de compteurs renouvelés

Le nombre de compteurs renouvelés s'établit à : **3633**

5.2.6. Travaux de suppression sur réseau et branchements

adresse	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)													branchements	
	FTG Ø 40	PVC Ø 50	PVC Ø 63	Ac Ø 60	Ac Ø 80	FTG Ø 60	FTG Ø 80	PVC Ø 110	FTG Ø 150	Acier Ø 150	FTG Ø 100	Ac Ø 125	FTG Ø 450		
ANGOULEME															
Logis de Lunesse						83								1	
Rue Traversière Labonne	15														
Rue Verrazano								26	41						
Rue Antoine de Conflans							163								
FLEAC															
Rue du Château d'eau			380												
GOND-PONTOUVRE															
Rue Racine (Chalonne)						96								4	
Rue des Plantiers	84														
Rue de Paris						210	235							2	
LA COURONNE															
Route de Mognac / Chemin des Petits Bois			530												
Rue du Champ du Pinson						272								1	
LINARS															
L'ISLE D'ESPAGNAC															
MAGNAC-SUR-TOUVRE															
MORNAC															
Cité Chabasse				334											
Route de Bellevue			280												
Route de la Fontaine					360										
NERSAC															
Rue du Pontreau			120												
Rue des Fleuranceaux			205												
PUYMOYEN															
RUELLE-SUR-TOUVRE															
Route des Sources										1622					
SAINT MICHEL															
SAINT-SATURNIN															
Interconnexion La Vigerie			245											2	
SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE															
Rue de la Coutille et route de Saint-Jean d'Angély						590	10		125						
Route de Saint-Jean d'Angély / Les Rosiers						120									
Route de Bellevue						220	625				15				
Sous-total =	7 006 m	99	0	1760	334	360	1591	1033	26	166	1622	15	0	0	10

adresse	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)													branchements
	FTG Ø 40	PVC Ø 50	PVC Ø 63	Ac Ø 60	Ac Ø 80	FTG Ø 60	FTG Ø 80	PVC Ø 110	FTG Ø 150	Acier Ø 150	FTG Ø 100	Ac Ø 125	FTG Ø 450	
Sous-total = 7 006 m	99	0	1760	334	360	1591	1033	26	166	1622	15	0	0	10
SOYAUX														
Avenue du Général de Gaulle											675			1
TOUVRE														
Rue du Moulin du Roy												260		
TOTAL GENERAL = 7 941 m	99	0	1760	334	360	1591	1033	26	166	1622	690	260	0	11

TRAVAUX REALISES OU AUTORISES PAR LA COLLECTIVITE

5.3.1. Travaux réalisés par la collectivité

5.3.1.1. Travaux réalisés par la collectivité sur réseaux et branchements

adresse	création	renforcement	renouvellement / dévoiement	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)											branchements	
				PE Ø 50	PVC Ø 63	FTD Ø 60	PVC Ø 75	PVC Ø 110	FI Bluto p Ø	PEH D Ø 125	FTD Ø 100	FTD Ø 150	FTD Ø 250	FTE Ø 300		F Ø 350
ANGOULEME																
Rue de Basseau		X				8						11	20		731	114
FLEAC																
Rue de Thouérat	X			38												
GOND-PONTOUVRE																
Route de Paris			X	35		152										11
L'ISLE D'ESPAGNAC																
MORNAC																
Rue du Château d'Eau	X				103											1
NERSAC																
PUYMOYEN																
RUELLE-SUR-TOUVRE																
Rue de Chantefleurs	X										61,5					
SAINT-MICHEL																
SAINT-SATURNIN																
RN 141 - La Vigerie			X					140	280	112						
Interconnexion Petit Moulin	X					68										2
SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE																
SOYAUX																
Alimentation réservoirs Toutyfaut			X										35		103	
TOUVRE																
Chemin de la Forêt		X		165												3
TOTAL GENERAL		X		38	103		68				61,5					1
		X		165		8					11	20		731		117
			X	35		152		140	280	112			35		103	11
			total	238	103	160	68	140	280	112	72,5	20	35	731	103	131

5.3.1.2. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de production

localisation			nature ou objet de l'intervention
La Courade	La Grange à l'Abbé	Touvre - Le Pontil	
X		X	entretien des terrasses
	X		contrôle et nettoyage

5.3.1.3. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de stockage, reprises et suppressions

localisation															date	nature ou objet de l'intervention							
STOCKAGE												REPRISES		SUPPRESSIONS									
Bassac	Bois Blanc	Chez Nauve	Grappillet	Le Peux	Le Poteau	Les Galands	Les Gentils	Les Plantes	Ma Campagne	Mougnac	Peudenelle	Puyguillen	Saint-Saturnin	Tout-Y-Faut			Les Plantes	Pont Valteau	Touvre Les Sources	Le Poteau	Les Grands Champs	Les Pandis	
														X								janvier à mai	réhabilitation des réservoirs au sol
																			X				désaffectation de l'ouvrage
										X													mise en sécurité et dépôt des plaques amiante
			X																			juillet / août	Réhabilitation des murs d'enceinte
X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X		X	X	X				novembre	entretien des terrasses

5.3.2. Travaux réalisés par des tiers

adresse	Travaux SEMEA	linéaire de réseau (m) par diamètre (mm)							branchements
		PE Ø 50	PVC Ø 63	PVC Ø 75	Blutop Ø 110	PVC Ø 110	PVC Ø 125	PVC Ø 200	
ANGOULEME									
27 rue de Saintes (OPH)	oui								33
Rue du Léopard Vert	oui	200							14
FLEAC									
Résidence Les Plantes	oui		132						13
GOND PONTOUVRE									
Lotissement Les Sablons			750				296		51
L'ISLE D'ESPAGNAC									
LA COURONNE									
LINARS									
MAGNAC-SUR-TOUVRE									
MORNAC									
NERSAC									
PUYMOYEN									
RUELLE-SUR-TOUVRE									
Les Jardins de Villement	oui	315							20
Cité Chantefleurs	oui				75				
SAINT-MICHEL									
47/49, Boulevard d'Auvergne LOGELIA	oui								14
SAINT-SATURNIN									
SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE									
Résidence Les Batailles	oui	150							7
SOYAUX									
Centre commercial Rond-point des Effamiers	oui								18
TOUVRE									
TOTAL GENERAL =		1 918 m	/	665	882		75	296	170

5.4. ETAT GENERAL DES INSTALLATIONS DU SERVICE

5.4.1. Etat général du réseau et des branchements

localisation	excellent	bon	médiocre	mauvais	commentaires
Angoulême		X			
La Couronne		X			
Fléac		X			
Gond-Pontouvre		X			
L'Isle d'Espagnac		X			
Linars		X			
Magnac-sur-Touvre			X		<i>conduites acier</i>
Mornac		X			
Nersac		X			
Puymoyen		X			
Ruelle-sur-Touvre			X		<i>conduites acier</i>
Saint-Michel			X		
Saint-Saturnin			X		
Saint-Yrieix sur Charente		X			
Soyaux		X			
Touvre			X		

5.4.2. Etat général des ouvrages de production

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
La Courade			X			X			
La Grange à l'Abbé		X					X		
Touvre Pontil			X				X		Installations vétustes - programme de modernisation en cours

5.4.3. Etat général des ouvrages de stockage

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
Bassac	X				X				
Bois Blanc	X				X				
Ma Campagne		X			X				Nécessité d'un ragréage extérieur
Les Galands	X				X				
Les Gentils		X			X				Absence d'exutoire sur vidange
Grapillet				X			X		Fissures en parois
Mougnac		X				X			Etanchéité défectueuse
Chez Nauve			X			X			Présence de fissures entre le radier et le voile - Crépines usagées
Peudenelle		X				X			Apparition de fissures en parois
Le Peux	X				X				
Les Plantes	X					X			Etanchéité des ouvertures défectueuse
Le Poteau	X				X				
Puyguillen	X				X				
Saint-Saturnin	X				X				
Tout-Y-Faut semi-enterrés (R1, R2 et R3)	X				X				Rénovation réalisée fin 2016
Tout-Y-Faut surélevé 2500 m3	X				X				

5.4.4. Etat général des suppressions et reprises

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
Ma Campagne		X				X			Dans l'enceinte du réservoir
Le Coq Gaulois	X					X			Prévoir une protection pour l'armoire électrique
Grapillet		X				X			
Les Pandis	X				X				
Le Peux		X				X			
Les Plantes		X				X			Dans l'enceinte du réservoir
Pont Valteau		X			X				
Le Poteau	X				X				
Les Rentes	X				X				
Saint-Saturnin		X				X			
Tout-Y-Faut			X			X			Sous la cuve 500 m3
Touvre Les Sources		X				X			

5.5. PROPOSITIONS D'AMELIORATION, D'AMENAGEMENT OU DE RENOUVELLEMENT

5.5.1. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur réseau de distribution

désignation /localisation	carence ou défaut constaté	solution proposée	priorisation (1)
Angoulême route de Bordeaux	Renouvellement de réseau et remplacement des branchements plomb	Renouvellement de la canalisation dans le cadre du projet BHNS	1
avenue de Lattre de Tassigny	Renouvellement de réseau	Renouvellement de la canalisation dans le cadre du projet BHNS	1
route de Saintes	Conduites principales surdimensionnées (2 conduites de DN 250 mm)	Pose d'une seule conduite de diamètre 250 mm	2
rue de Basseau	Conduite principale sous dimensionnée (vitesse de l'eau excessive, chutes de pression...)	Renforcement du réseau de transit (travaux programmés en 2017)	1
chemin des Pierrières, rues Grimard, Abbé Rousselot, des Blanchettes, cité Dumas	Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen	Renouvellement de cette conduite	2
Gond Pontouvre route de Paris	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements plomb	Renouvellement de la canalisation	3
rue de l'Egalité, route de Vars	Surdimensionnement des réseaux entre la rue Basse de la Marine et la rue Jean Jaurès	Renouvellement de la conduite de diamètre 350 mm et suppression de la conduite de diamètre 250 mm	3
La Couronne - Hameau de Mougnaç	Faible pression dans le hameau	Mise en place d'une surpression	3
Magnac-sur-Touvre - rue Jean Jaurès, ...	Nombreuses ruptures sur conduites de refoulement du réseau haut Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen	Renouvellement de la conduite Renouvellement de la conduite	3 2
Mornac Camp de la Braconne	Problèmes récurrents de qualité d'eau Temps de séjour très importants	Mise en place d'une chloration relais asservie à un débitmètre en entrée du camp Modification du fonctionnement du réseau à l'intérieur du camp (pose de vanne, fermeture de tronçons)	1 1
Route des Gentils	Faible pression dans le secteur des Gentils	Mise en place d'une surpression	3
Nersac - Pombreton	Problèmes récurrents de qualité d'eau	Installation d'une chloration relais ou alimentation par l'interconnexion Chez Bernier	1
zone industrielle	Faible pression dans les zones hautes de la partie est	Extension d'un réseau surpressé	3
Ruelle sur Touvre route de Gond Pontouvre	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements en acier	Renouvellement de la canalisation (2 tronçons prévus en 2017)	2
rue Jean Fils zones Nord	Amélioration de l'alimentation du réseau stabilisé Capacités hydrauliques (débit + pression) du réseau "Puyguillen" faibles	Renforcement de conduite sur 150 mètres Extension de la zone d'influence du réseau "Peudenelle"	2 3
Saint Michel avenue de la République	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements plomb	Renouvellement de la canalisation	2
route de Nersac	Sécurisation de l'alimentation de la commune de Nersac	Extension de réseau et ajout d'un accélérateur	3
Saint Yrieix rue Priolaud, rue des Mesniers et route de Rovau	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable	Renouvellement de la canalisation	3

Soyaux Avenue du Général de Gaulle	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements plomb	Renouvellement de la canalisation	2
Chemin d'Enteroches, rues de la Dynamite, de Montbron, ...	Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen	Renouvellement de la conduite	3
Touvre rue de Beuregard	Nombreuses ruptures de canalisation	Renouvellement du second tronçon de canalisation (prévu en 2017)	1
route de Bois Blanc	Nombreuses ruptures de canalisation	Renouvellement de la canalisation (prévu en 2017)	1
Toutes communes	Nombreuses conduites en doublon dans une même rue	Suppression d'une ou des deux conduites	2
	Présence de branchements en plomb pouvant conduire au non respect de la directive européenne 98/83 et de la loi française (décret du 03.01.1989) sur la valeur limite de concentration admissible pour le plomb dans l'eau destinée à la consommation humaine	Renouvellement de ces branchements selon opportunités (2 lots de 60 branchements en 2017)	1
Toutes communes	Nombreux renouvellements/dévoiements de réseau nécessaires en raison du projet de transport en commun en site propre (BHNS)	Réalisation d'un programme de renouvellement/dévoiemement pluriannuel des réseaux en accompagnement du projet de transport en commun en site propre Mobilix	1

(1) priorisation

1. amélioration ou aménagement à réaliser impérativement
2. amélioration ou aménagement fortement recommandé
3. amélioration ou aménagement à envisager

5.6. OUVRAGES, EQUIPEMENTS OU INSTALLATIONS MIS HORS SERVICE

5.6.1 Travaux de suppression sur réseau et branchements

Information au chapitre 5.2.6

5.6.2 Travaux de suppression sur stockages et surpressions

6. LES VOLUMES D'EAU

6.1. VOLUMES D'EAU PRODUITS

mois	La Courade	La Grange à l'Abbé	Touvre Le Pontil	TOTAL
janvier	12 133 m3	2 621 m3	617 416 m3	632 170 m3
février	8 524 m3	1 183 m3	545 801 m3	555 508 m3
mars	21 124 m3	2 130 m3	574 236 m3	597 490 m3
avril	24 473 m3	1 994 m3	566 087 m3	592 554 m3
mai	23 917 m3	3 120 m3	602 783 m3	629 820 m3
juin	21 964 m3	7 175 m3	560 277 m3	589 416 m3
juillet	25 778 m3	2 874 m3	667 187 m3	695 839 m3
août	26 763 m3	3 282 m3	644 048 m3	674 093 m3
septembre	21 622 m3	3 383 m3	625 549 m3	650 554 m3
octobre	20 509 m3	4 536 m3	596 223 m3	621 268 m3
novembre	17 888 m3	4 653 m3	580 631 m3	603 172 m3
décembre	20 173 m3		608 169 m3	628 342 m3
TOTAL	244 868 m3	36 951 m3	7 188 407 m3	7 470 226 m3

volume / période	La Courade	La Grange à l'Abbé	Touvre Le Pontil
Volume maximum produit			
. volume hebdomadaire	6 107 m3	1 948 m3	160 783 m3
. n° semaine	11	24	34
. volume journalier	876 m3	799 m3	40 107 m3
. date	1-mars-16	15-juin-16	11-déc.-16
Volume minimum produit			
. volume hebdomadaire	0	0	119 693 m3
. n° semaine	2	7,8,9,48 à 52	24
. volume journalier	0	0	6 243 m3
. date	07/01 au 17/01 31/05, 01/06, 07/06, 26,27,28/11	12 au 19/07 26 au 29/07 02 au 04/09 28/11 au 31/12	18-janv.-16

6.2. VOLUMES D'EAU MIS EN DISTRIBUTION

Volumes mis en distribution	2016
La Courade	244 868 m3
La Grange à l'Abbé	36 951 m3
Touvre Le Pontil	7 188 407 m3
Total volumes produits	7 470 226 m3
Communauté communes Vallée de l'Echelle	311 605 m3
Eau Industrielle de Nersac	11 079 m3
SIAEP Asnières sur Nouère	10 236 m3
SIAEP Boëme	4 606 m3
SIAEP Champniers	302 m3
SIAEP Châteauneuf	45 793 m3
SIAEP Chazelles	211 475 m3
Total volumes exportés	595 096 m3
Communauté communes Vallée de l'Echelle	16 443 m3
SIAEP Boëme	3 616 m3
SIAEP Champniers	996 m3
SIAEP Châteauneuf	525 m3
Total volumes importés	21 580 m3
Volumes mis en distribution	6 896 710 m3

6.3. VOLUMES D'EAU CONSOMMÉS

6.3.1. Volumes d'eau consommés au cours des deux dernières années

	2015	2016
total	5 619 276 m ³	5 562 765 m ³
variation		-1,0%

6.3.2. Répartition du volume d'eau consommé par tranche ou nature de consommation

tranche de consommation	volume	abonnés	
	en m ³	nombre	en %
0 à 250 m ³	3 317 334	48 685	96,5%
250 à 1000 m ³	585 149	1 271	2,5%
1000 à 6000 m ³	958 831	436	0,9%
> 6000 m ³	701 451	52	0,1%
Total	5 562 765	50 444	100,0%

nature de la consommation	volume	en %
consommation domestique (assujettie à la redevance pollution de l'Agence de l'eau)	4 976 465 m ³	89,5%
consommation non domestique	586 300 m ³	10,5%
Total	5 562 765 m³	100%

6.3.3. Date de relève des compteurs (jour médian)

Secteur	2015	2016	Observations
La Couronne 1	8 janvier	7 janvier	
La Couronne 2	18 janvier	14 janvier	
L'Isle d'Espagnac	28 janvier	26 janvier	
Nersac	10 février	5 février	
Linars	12 février	11 février	
Saint-Saturnin	10 février	11 février	
Touvre	25 février	1 mars	
Magnac-sur-Touvre	23 février	24 février	
Ruelle-sur-Touvre 1	5 mars	8 mars	
Ruelle-sur-Touvre 2	13 mars	18 mars	
Saint-Yrieix sur Charente 1	25 mars	31 mars	
Saint-Yrieix sur Charente 2	7 avril	8 avril	
Soyaux 1	20 avril	20 avril	
Soyaux 2	23 avril	27 avril	
Saint-Michel	6 mai	9 mai	
Angoulême Divisionnaire	13 mai	13 mai	
Puymoyen	3 juin	1 juin	
Gond-Pontouvre 1	9 juin	7 juin	
Gond-Pontouvre 2	15 juin	14 juin	
Mornac	19 juin	21 juin	
ZI L'Isle d'Espagnac	24 août	16 août	
Angoulême 303	27 août	25 août	
Angoulême 407	4 septembre	30 août	
Angoulême 112	9 septembre	2 septembre	
Angoulême 113	15 septembre	9 septembre	
Angoulême 115	21 septembre	15 septembre	
Angoulême 302	28 septembre	23 septembre	
Angoulême 111	23 septembre	20 septembre	
Angoulême 304	2 octobre	30 septembre	
Angoulême 300	27 octobre	28 octobre	
Angoulême 301	4 novembre	7 novembre	
Angoulême 405	12 novembre	10 novembre	
Angoulême 110	18 novembre	16 novembre	
Angoulême 308	24 novembre	22 novembre	
Angoulême 119	3 décembre	30 novembre	
Fléac	11 décembre	8 décembre	

6.4. BILAN D'EAU

	2012	2013	2014	2015	2016
1. volume produit	7 442 539 m3	7 026 322 m3	7 190 060 m3	7 449 567 m3	7 470 226 m3
2. volume importé	79 926 m3	37 711 m3	21 789 m3	19 064 m3	21 580 m3
3. volume exporté	838 642 m3	489 231 m3	591 631 m3	448 061 m3	595 096 m3
4. volume mis en distribution (1+2-3)	6 683 823 m3	6 574 802 m3	6 620 218 m3	7 020 030 m3	6 896 710 m3
5. volume comptabilisé (abonnés) (*)	5 515 456 m3	5 592 156 m3	5 456 603 m3	5 619 276 m3	5 638 095 m3
6. pertes en distribution (4-5)	1 168 367 m3	982 646 m3	1 163 615 m3	1 400 754 m3	1 258 615 m3
7 .ratio de rendement du réseau (5/4)	82,52%	85,05%	82,42%	80,05%	81,75%
8. ratio de pertes en distribution (6/4)	17,48%	14,95%	17,58%	19,95%	18,25%
9. longueur du réseau (en km)	910	944	939	944	938
10. indice linéaire de consommation (5/9/365 jours) en m3/km/jour	16,60	16,23	15,92	16,31	16,47
11. indice linéaire de pertes sur réseau (6-12/9/365 jours) en m3/km/jour	3,35	2,69	3,23	3,89	3,50
Volumes non comptabilisés					
. volumes PI/BI (**)	11 260 m3	11 850 m3	11 900 m3	11 900 m3	11 900 m3
. nettoyage des réservoirs	4 250 m3				
. désinfection après travaux, purges	5 110 m3	5 143 m3	5 139 m3	8 943 m3	8 938 m3
. volume autres usages collectifs (0,1% des volumes mis en distribution)	6 684 m3	6 575 m3	6 620 m3	7 020 m3	6 897 m3
. volume fraude (0,5 % des volumes vendus)	27 577 m3	27 961 m3	27 283 m3	28 096 m3	28 190 m3
12. Total volumes non comptabilisés	54 881 m3	55 779 m3	55 192 m3	60 209 m3	60 175 m3
13. Rendement hydraulique du réseau <u>5 + 12 - volume fraude + 3</u> 1 + 2	84,83%	86,48%	84,25%	81,67%	83,63%

* En 2016 les volumes dégrévés ont été ré intégrés

** Les volumes PI/BI ont été alignés sur les recommandation FNCCR (10m3/an)

7. QUALITE DE L'EAU ET INCIDENTS D'EXPLOITATION

7.1. CADRE REGLEMENTAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU

Les articles R 1321-15 et suivants du Code de la santé publique ainsi que les arrêtés associés fixent le cadre de la surveillance et du contrôle de l'eau en France.

Le contrôle sanitaire est réalisé dans un cadre réglementaire, les prélèvements et les analyses étant obligatoirement effectués par un laboratoire agréé par le Ministère de la santé sous l'autorité de l'Agence régionale de santé qui est en charge de l'interprétation des résultats.

L'article R 1321-23 du Code de la santé publique précise d'autre part que "la personne responsable de la production ou de la distribution de l'eau (PRPDE) est tenue de surveiller en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine."

Cette auto surveillance comprend notamment :

- une vérification régulière des mesures prises pour la protection de la ressource utilisée et du fonctionnement des installations,
- un programme de tests ou d'analyses effectués sur des points déterminés en fonction des risques identifiés que peuvent présenter les installations,
- la tenue d'un fichier sanitaire recueillant l'ensemble des informations collectées à ce titre.

L'auto surveillance de la personne responsable de la distribution de l'eau doit compléter le contrôle sanitaire et permettre d'amener la preuve qu'à tout moment, l'eau est de bonne qualité et que les points critiques concernant la qualité de l'eau sont maîtrisés.

7.2. COMMENTAIRE SYNTHETIQUE SUR LA QUALITE DE L'EAU

7.2.1. Qualité d'eau de la ressource

Plus de 96 % de la production du service est assurée par la ressource de la Touvre ; la ressource du Ponty et celle de la Grange à l'Abbé restant marginales, par ailleurs vulnérables à des variations de qualité (Le Ponty) ou à des contraintes d'étiage ou de travaux (La Grange à l'Abbé).

nom ressource	lieu	type ressource	production 2016
La Grange à l'Abbé	Saint-Yrieix sur Charente	nappe alluviale	36 951 m3
Touvre - Le Bouillant	Touvre	source	7 188 407 m3
Le Ponty	Mouthiers-sur-Boëme	source	244 868 m3

. Evolution du paramètre nitrates

Les mesures de nitrates sur la ressource principale de La Touvre montrent des valeurs moyennes et maximales qui restent dans tous les cas bien en deçà de la limite de 50 mg/l.

Sur le Ponty, les valeurs relevées sont plus stables car cette dernière ressource n'est pas exploitée en période de forte turbidité.

nom ressource	Valeur minimum	Valeur moyenne	Valeur maximum	Nombre de mesures
La Grange à l'Abbé	2,8	2,8	2,8	1
Touvre - Le Bouillant	14,4	16,48	18,7	4
Le Ponty	11,9	14,25	16,3	4

. Evolution du paramètre pesticides

En matière de pesticides (total pesticides), les valeurs maximales relevées sont de :

- 0,06 µg/l sur la Touvre (sur 4 analyses),
- 0,04 µg/l sur le Ponty (sur 2 analyses),
- pas d'analyses sur la nappe alluviale de la Charente,

Ces valeurs restent en deçà de la norme de 0,5 microgramme par litre.

. Dureté

L'eau des sources de La Touvre, autant que l'eau de la Charente, est considérée comme **moyennement dure**, avec des teneurs en calcium qui ne dépassent pas 90 mg/l et une dureté moyenne de 20,33 °F pour la Touvre et 25 °F pour la Charente.

L'eau du Ponty présente une dureté plus élevée avec une teneur en calcium qui peut excéder ponctuellement 100 mg/l et une dureté moyenne qui peut approcher 30 °F.

7.2.2. Qualité d'eau produite

. Conformité bactériologique

Le risque sanitaire le plus immédiat concerne la possibilité d'une contamination bactériologique.

Les résultats des **contrôles sanitaires** effectués en 2016 sur chaque site de production montrent que les limites de qualité bactériologiques définies dans le Code de la santé publique (entérocoques et E. coli) ont été respectées pour 100 % des analyses (aucune analyse non conforme).

. Conformité physico-chimique

Concernant les paramètres physico-chimiques, il n'a pas été relevé en 2016 de dépassement des limites de qualité sur la mesure en continu de la turbidité dans le cadre de l'auto surveillance, malgré la vétusté des installations des usines de production de Touvre, et ce au prix d'une surveillance de tout instant.

Concernant la ressource du Ponty, la maîtrise de la qualité est assurée par mise à l'arrêt de la station de pompage en cas de variation de la turbidité.

Concernant la Grange à L'Abbé, la maîtrise de la qualité est assurée par mise à l'arrêt de la station de pompage en cas de variation du niveau de la nappe alluviale (crue ou étiage).

7.2.3. Qualité d'eau distribuée au robinet du consommateur

Le territoire de l'agglomération d'Angoulême a été découpé en unités de distribution (UDI) qui correspondent à des zones où la qualité de l'eau est homogène.

Chaque unité de production est alimentée par un ou plusieurs sites de production ou d'importation d'eau.

Le taux de conformité du **contrôle sanitaire** par rapport aux limites de **qualité bactériologique** a été de 100% en 2016 (aucune analyse non conforme sur 190 analyses réalisées).

Les consignes de chloration ont été modifiées depuis mars 2005 et ont été portées à un minimum de 0,1 mg/l de chlore total en tout point du réseau de distribution.

Cette consigne permet le maintien d'un résiduel de chlore dans le réseau pour répondre aux consignes données par le plan Vigipirate.

Les **analyses d'auto surveillance** de la teneur en chlore libre sont effectuées en continu sur les réservoirs de tête en entrée de réseau et en manuel sur un certain nombre de points témoins du réseau.

Le taux de conformité du **contrôle sanitaire** par rapport aux limites de **qualité physico-chimiques** (essentiellement les paramètres turbidité et nitrates) est également de 100 % (aucune analyses non-conforme sur 190).

7.3. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE LA RESSOURCE

paramètres	unité de mesure	limite réglementaire	valeur moyenne			nombre d'analyses non conformes	taux de conformité
			Touvre	La Grange à l'Abbé	Le Ponty		
pH	unité pH		7,45	7,4	/	néant	100%
total pesticides	µg/l	< 0,1	0,03	/	/	néant	100%
calcium	mg/l		80,73	/	/	néant	100%
magnésium	mg/l		5,58	/	/	néant	100%

7.4. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU PRODUITE

paramètres	limite réglementaire	nombre total d'analyses	nombre d'analyses non conformes	taux de conformité
bactériologie	oui/non	190	190	100%

7.5. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU DISTRIBUEE SUR RESEAU

7.5.1 UDI Touvre

Cette UDI correspond à la totalité de l'agglomération, soustraction étant faite des autres UDI. Elle utilise l'eau des sources de la Touvre.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l		16,59	21,6	
Pesticides totaux	µg/l		nc	nc	<i>pas de mesure</i>
Trihalométhanes	µg/l		18,24	29	
Turbidité	(NFU)		0,2	0,6	
Fer total	µg/l		8,29	58	
Aluminium	µg/l		17,37	39	
pH			7,72	8,1	

Bactériologie: 150 analyses conformes sur 150 - 100 % d'analyses conformes

7.5.2 UDI La Couronne

Cette UDI correspond à la totalité de la commune de Nersac et à la partie Ouest de La Couronne.

Elle utilise l'eau des sources de la Touvre en mélange avec l'eau de la source du Ponty (mélange au niveau du réservoir Les Galants).

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l		15,35	18,3	
Pesticides totaux	µg/l		nc	nc	<i>Pas de mesure</i>
Trihalométhanes	µg/l		22,9	24,3	
Turbidité	(NFU)		0,19	0,3	
Fer total	µg/l		nc	nc	<i>Pas de mesure</i>
Aluminium	µg/l		16,88	22	
PH			7,51	7,7	

Bactériologie: 16 analyses conformes sur 16 - 100 % d'analyses conformes

7.5.3 UDI Saint-Yrieix sur Charente

Cette UDI correspond à la quasi-totalité de Saint-Yrieix et à la partie Nord (surpressée) de Fléac.

Elle utilise l'eau des sources de la Touvre en mélange avec l'eau de la nappe alluviale de la Charente.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Fluorures	mg/l		0,13	0,19	
Nitrates	mg/l		14,77	18,8	
Pesticides totaux	µg/l		nc	nc	<i>Pas de mesure</i>
Trihalométhanes	µg/l		26,15	31,9	
Turbidité	(NFU)		0,19	0,38	
Fer total	µg/l		0	0	<i>2 mesures</i>
Aluminium	µg/l		18,83	40	
PH			7,8	7,9	

Bactériologie: 11 analyses conformes sur 11 - 100 % d'analyses conformes

7.5.4 UDI Saint-Saturnin

Cette UDI correspond à un écart sud-ouest de Saint-Saturnin.
Elle utilise l'eau du Siaep de Châteauneuf-sur-Charente.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l		14,23	16,9	
Pesticides totaux	µg/l		nc	nc	<i>Pas de mesure</i>
Conductivité	µS/cm		589	613	
Turbidité	(NFU)		0,05	0,11	
PH			7,98	8	

Bactériologie: 4 analyses conformes sur 4 - 100 % d'analyses conformes

7.5.5 UDI Auguy

Cette UDI correspond à quelques abonnés, en marge Ouest de La Couronne.
Elle utilise l'eau du SIAEP de la Boème (forage profond des collines du Montmorélien).

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l		1,25	1,3	
Conductivité	µS/cm		595,5	606	
Turbidité	(NFU)		0,13	0,17	
pH			7,43	7,5	

Bactériologie: 4 analyses conformes sur 4 - 100 % d'analyses conformes

7.5.6 UDI LEP Soyaux

Cette UDI correspond à quelques abonnés en marge ouest de Soyaux (inclus LEP).
Elle utilise l'eau des sources de la Touvre en mélange avec l'eau du forage de Baillarge.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l		14,48	18,3	
Trihalométhanes	µg/l			23,9	1 mesure
Turbidité	(NFU)		1,42	3,2	
PH			7,65	7,8	

Bactériologie: 5 analyses conformes sur 5 - 100 % d'analyses conformes

7.6. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU BRUTE

7.6.1. TOUVRE

paramètres	unité de mesure	valeur			nombre mesures
		moyenne	mini	maxi	
Turbidité eau brute	NFU	3,59	0,21	25,99	<i>en continu</i>
Conductivité	$\mu\text{s}/\text{cm}$	403	281	532	<i>en continu</i>
Température	°C	11,43	9,09	16,43	<i>en continu</i>
Oxygène dissous	à mettre en place				
PH	unitepH	7,36	7,44	8,33	<i>en continu</i>
Matières organiques	mg/l	1,77	0,28	6,81	<i>en continu</i>

7.6.2 Autres ressources

Ces ressources ne font pas l'objet d'un suivi en autocontrôle.

Toutefois, la ressource de la Grange à l'Abbé est équipée d'une station d'alerte.

L'utilisation de la source du Ponty est asservie à une mesure de turbidité.

7.7. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU PRODUITE

7.7.1. TOUVRE

paramètres	unité de mesure	valeur			nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	
Turbidité	NFU	0,29	0,09	1,2	<i>en continu</i>
Chlore libre	mg/l	0,43	0,1	1,5	<i>en continu</i>
Matières organiques	mg/l	1,04	0,13	2,92	<i>en continu</i>
BSIR eau filtrée					
BSIR eau potable					
Cryptosporidium	oui/non				
Coliformes & entérocoques	oui/non	NON			101
PH	unitepH	7,51	7	7,95	<i>en continu</i>

7.7.2. LA COURADE

paramètres	unité de mesure	valeur			nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	
Turbidité	NFU	0,42	0,04	1,39	<i>en continu</i>

7.7.3. LA GRANGE A L'ABBE

paramètres	unité de mesure	valeur			nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	
Turbidité	NFU	0,44	0,03	1,43	<i>en continu</i>
Conductivité	µs/cm	532	455	606	<i>en continu</i>

7.8. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU DISTRIBUEE

7.8.1. Chlore libre en sortie de réservoirs

Réservoir	valeur			nombre mesures
	moyenne	minimum	maximum	
Réservoir Tout y Faut	0,26	0,15	0,5	<i>en continu</i>
Réservoir Saint Saturnin	0,15	0,1	0,35	<i>en continu</i>
Surpresseur Puymoyen	0,16	0,11	0,27	<i>en continu</i>
Réservoir Puyguillen	0,19	0,13	0,38	<i>en continu</i>
Réservoir Mougnaç	0,2	0,04	0,39	<i>en continu</i>
Réservoir les Galands	0,2	0,02	0,38	<i>en continu</i>
Réservoir Fléac	0,21	0,08	0,34	<i>en continu</i>
Réservoir Touvre	0,51	0,31	0,66	<i>en continu</i>
Réservoir Nersac	0,22	0,13	0,41	<i>en continu</i>
Surpresseur Le Poteau	0,23	0,1	0,37	<i>en continu</i>
Réservoir Bassac	0,2	0,11	0,35	<i>en continu</i>
Réservoir Bois-blanc	0,17	0,12	0,28	<i>en continu</i>
Réservoir les Gentils	0,09	0,06	0,22	<i>en continu</i>
Réservoir Ma Campagne	0,24	0,15	0,37	<i>en continu</i>

7.8.2. Chlore actif en sortie de réservoirs

Réservoir	valeur			nombre mesures
	moyenne	minimum	maximum	
Réservoir Grapillet	0,1	0,07	0,17	<i>en continu</i>
Réservoir Chez Nauve	0,34	0,21	0,48	<i>en continu</i>

7.8.3. Chlore sur points témoins du réseau

Les analyses de la teneur en chlore sur une dizaine de points témoin du réseau sont réalisées manuellement.

7.9. VALEURS DE CHLORE LIBRE DES POINTS TEMOINS SUR RESEAU

sites	moyenne	mini	maxi	écart type	nombre mesures
Touvre (mairie)	0,29	0,06	0,71	0,12	37
Soyaux (Adepei)	0,05	0,01	0,2	0,05	30
L'Isle d'Espagnac (mairie)	0,19	0,01	0,45	0,10	44
Angoulême (mairie)	0,12	0,01	0,67	0,10	43
Angoulême (auberge de jeunesse)	0,07	0,01	0,22	0,06	42
Angoulême (école Mario Roustan)	0,19	0,04	0,32	0,06	45
Saint-Michel (mairie)	0,16	0,05	0,26	0,05	45
Nersac (mairie)	0,18	0,04	0,36	0,08	45
La Couronne (mairie)	0,17	0,06	0,28	0,04	42
Puymoyen (Les Pandis)	0,16	0,02	0,3	0,07	33

7.10. ARRETS D'EAU ET INCIDENTS D'EXPLOITATION

7.10.1. Arrêts d'eau et incidents sur la production

La Grange à l'Abbé	Le Bouillant	Le Ponty	Commentaires
	X		Interruption de la production au mois de juin 2016. Un tracteur est tombé dans la résurgence du Bouillant, déversant une petite quantité de carburant. Après analyses, la production a été remise en service. Les interconnexions de secours et les stocks de réserve (réservoirs) ont été sollicités pour éviter toute interruption du service.
X			mise à l'arrêt de la ressource pour la réalisation de tests de productivité et réalisation de travaux de nettoyage et pose de vannes de fermeture des drains.
		X	Arrêt de la production en raison de pics de turbidité.

7.10.2. Arrêts d'eau et incidents sur la distribution

- situation de crise

Sans objet

- coupures d'eau pour travaux

En 2016, il a été recensé 97 réparations de canalisations consécutives à des fuites ou ruptures sur conduite. Cette forte augmentation du nombre de réparation de conduite est liée aux moyens mis à disposition pour traquer les fuites (corrélateur, sectorisation, prélocalisateurs de fuite) qui permettent de localiser des fuites beaucoup plus rapidement qu'avant.
Un impact de cet effort de recherche est attendu sur le rendement de réseau dans les prochaines années.

La SEMEA tient à jour un indicateur des coupures d'eau subies par les abonnés pour des travaux non programmés (fuites).

Cet indicateur exprime le nombre d'abonnés concernés par ces coupures pondéré par la durée de la coupure :

$$\frac{\text{durée des coupures d'eau en heures} \times \text{nombre d'abonnés concernés} \times 1.000}{\text{total des abonnés du service} \times 24 \text{ heures} \times 365 \text{ jours}}$$

Pour 2016 cet indicateur s'est établi à 0,01221 pour 1.000 abonnés (0,01402 en 2015).

7.11. LA GESTION DU RISQUE

7.11.1. CADRE REGLEMENTAIRE

L'article R 1321-23 du Code de la santé publique précise que "la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau réalise régulièrement une étude caractérisant la vulnérabilité de ses installations de production et de distribution d'eau vis à vis des actes de malveillance et la transmet au Préfet".

La loi n° 2004-811 du 13 août 2004 précise que "les exploitants d'un service... de distribution d'eau... prévoient les mesures nécessaires au maintien de la satisfaction des besoins prioritaires de la population lors des situations de crise.

7.11.2. EVALUATION DE LA VULNERABILITE DES INSTALLATIONS DU SERVICE

7.11.2.1. Vulnérabilité à l'égard du risque de malveillance

La méthode d'évaluation de la vulnérabilité des installations de production et de distribution d'eau potable définie par le guide proposé par le ministère de la santé a permis de mettre en évidence un certain nombre de points de vulnérabilité à l'égard du risque de malveillance, et de reporter ces points dans les propositions de travaux exprimées à la collectivité.

7.11.2.2. Vulnérabilité à l'égard des points critiques du service

Points critiques sur la production

Les principaux points critiques recensés sur la production résultent de la démarche HACCP finalisée en 2005 sur les usines de production d'eau de Touvre et dont les résultats ont été communiqués à l'autorité chargée du contrôle sanitaire (l'Agence régionale de santé et le Service municipal d'hygiène de la Ville d'Angoulême) ainsi qu'à la collectivité (Communauté d'agglomération GrandAngoulême).

Usines de Touvre

Les filtres à sable de la file 1000 m³/heure sont exploités manuellement, ils ne bénéficient pas d'un lavage efficace et la désinfection en sortie de cette file est insuffisante.

Plusieurs équipements de traitement sont vétustes, notamment la bache d'eau brute qui reste vulnérable à une pollution par le réseau d'eaux usées des usines.

Les eaux sales des usines sont rejetées en rivière sans traitement. Ce rejet n'est pas conforme à la législation et a déjà fait l'objet d'une contravention au titre de la police de l'eau.

Les usines ne bénéficient d'aucun secours électrique en cas de déficience du réseau.

La ressource est vulnérable à une éventuelle pollution accidentelle (notamment par hydrocarbures ou pesticides); les usines ne disposent d'aucune capacité d'alerte et de traitement de cette pollution.

Réseau

L'alimentation de La Couronne et de Nersac est assurée pour l'essentiel par la station de reprise de Pont Valteau qui constitue un point de vulnérabilité en cas de défaillance.

Ce point de vulnérabilité a été surmonté par la négociation et la mise en place d'une alimentation de secours réciproque avec le SIAEP de la Vallée de la Boème utilisant une conduite entre le réservoir de Mognac et le site de Forge; cette alimentation de secours est effective depuis 2014.

7.11.3. GESTION DE CRISE

La SEMEA dispose d'un plan de gestion de crise destiné à assurer la continuité du service qui comprend :

- une procédure de gestion de crise incluant une procédure d'alerte et de fonctionnement de la cellule de crise,
- Des consignes et procédures de gestion des situations d'urgence,
- la liste des points sensibles de la distribution d'eau (abonnés prioritaires, dialysés, ventes en gros,...),
- la liste des contacts utiles, administrations, collectivités, partenaires associés...
- la liste des moyens internes ou externes mobilisables,
- un dispositif de diffusion en masse d'un message téléphonique (alerting) permettant l'envoi d'un message aux abonnés du service sous un délai maximum d'une heure,
- Des modalités pré-définies avec les collectivités de distribution d'eau en bouteille.

Depuis 2013, ce plan de gestion de crise est intégré à la démarche QSE de l'entreprise.

8. GESTION DE LA CLIENTÈLE

8.1. POPULATION DESSERVIE

Population desservie (INSEE)	
. Angoulême	41 970
. La Couronne	7 636
. Fléac	3 682
. Gond-Pontouvre	5 907
. Linars	2 092
. L'Isle d'Espagnac	5 412
. Magnac-sur-Touvre	3 074
. Mornac	2 176
. Nersac	2 426
. Puymoyen	2 403
. Ruelle-sur-Touvre	7 292
. Saint-Michel	3 261
. Saint-Saturnin	1 293
. Saint-Yrieix sur Charente	7 210
. Soyaux	9 322
. Touvre	1 230
TOTAL	106 386

8.2. STATISTIQUES ABONNEMENTS

	2015	2016	% évolution
Nombre total de branchements au 31 décembre	51 534	51 760	0,44
Nombre total de compteurs au 31 décembre	54 049	54 514	0,86
Nombre d'abonnements au 31 décembre	49 885	50 443	1,12
Taux d'abonnements	92,30%	92,53%	0,25
Nombre de mutations en cours d'année (mises en service)	6944	7153	3,01
Taux de mutations	13,92%	14,18%	1,87

8.3. RÉCLAMATIONS

	2015	2016
Nombre de réclamations (courriers)		
. qualité de l'eau	10	
. coupure d'eau	1	
. pression de l'eau	5	2
. Facturation	30	38
. réalisation des travaux	18	10
Total réclamations	64	50
Nombre d'abonnements	49 885	50 443
Taux de réclamations (pour 1000 abonnés)	1,28	0,99

8.4. RESPECT DES ENGAGEMENTS DE QUALITE DU SERVICE

Les indicateurs de respect des engagements de qualité du service sont reportés en annexe.

8.5. ETUDES ET ENQUETES

La SEMEA a poursuivi les enquêtes suivantes en cours d'année :

8.5.1. ENQUETES REALISEES PAR LA SEMEA

. Enquête de satisfaction sur la qualité de l'accueil

L'enquête est réalisée en continu par l'envoi d'un questionnaire à tous les nouveaux abonnés et porte sur les points suivants :

- la facilité de contact de la SEMEA,
- la courtoisie du personnel,
- la compétence de traitement de la demande,
- l'adaptation des jours et des heures d'ouverture,
- la durée de l'attente.

Pour l'essentiel, les résultats de cette enquête sont repris dans les indicateurs de performance figurant en annexe du présent rapport.

. Enquête de satisfaction sur les travaux réalisés

L'enquête est réalisée en continu par l'envoi d'un questionnaire à tous les clients ayant commandé des travaux à la SEMEA.

Elle porte sur les points suivants :

- la transparence des devis et factures,
- le soin de réalisation des travaux,
- le respect des délais,
- la courtoisie du personnel.

Pour l'essentiel, les résultats de cette enquête sont repris dans les indicateurs de performance figurant en annexe du présent rapport.

8.5.2. ENQUETES REALISEES PAR UN PRESTATAIRE EXTERNE

. Enquête de satisfaction sur la qualité de l'eau et sur la qualité du service délivrés par la SEMEA

L'enquête est réalisée tous les 2 ans par téléphone par un institut de sondage auprès d'un échantillon représentatif d'abonnés.

L'enquête 2015 a été réalisée par l'institut TNS-SOFRES.

Plusieurs points de cette enquête sont repris dans les indicateurs de performance figurant en annexe du présent rapport.

8.6. ANIMATION ET PARTICIPATION A DES EVENEMENTS LOCAUX

La participation de la SEMEA à la vie locale a porté sur les points suivants en 2016 :

- . Conclusion d'un partenariat financier et mise à disposition de fontaines à eau publiques pour le Festival Musiques Métisses.
- . Conclusion d'un partenariat financier et mise à disposition de fontaines à eau publiques pour le forum Sport Santé et Environnement

9. AUTRES ÉLÉMENTS DE LA DÉLÉGATION

9.1. INDIVIDUALISATION DES CONTRATS DE FOURNITURE D'EAU EN IMMEUBLES COLLECTIFS

La comptabilisation des contrats de fourniture d'eau en immeuble collectifs a été abandonnée en cours d'année 2012.

9.2. CLAUSES DE REVISION DU CONTRAT

Les clauses suivantes de révision de la rémunération du délégataire ont été atteintes en application de l'article 47 du contrat :

	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
1. après 5 ans	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. en cas de variation de plus de 20 % du volume d'eau vendu aux abonnés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3. en cas de révision du périmètre d'affermage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. en cas de variation du tarif de plus de 20 % depuis sa dernière révision	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. en cas de modification de la réglementation, des installations ou des procédés de production ou de traitement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6. en cas de modification importante du règlement du service	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. en cas de variation de plus de 30 % des volumes d'eau importés ou exportés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

11. L'ORGANISATION DE LA SEMEA

11.1. L'ORGANISATION DES SERVICES

11.1.1. Accueil et gestion de la clientèle

L'accueil et la gestion de la clientèle (gestion des abonnements, des facturations, des paiements) sont assurés par l'agence commerciale de la SEMEA située à Angoulême.

Agence commerciale
Responsable : Isabelle JOSEPH
2 rue Bernard Lelay, 16022 ANGOULEME cedex
tél. 05.45.37.37.37
fax 05.45.37.06.93
contactclient@semea.fr

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00
- permanence téléphonique le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00

11.1.2. Travaux d'entretien du réseau - Travaux neufs

Les travaux d'entretien et de renouvellement du réseau ainsi que les travaux neufs sont assurés par le service exploitation de la SEMEA situé à Angoulême.

Service exploitation
Responsable : Pierre MESNARD
2 rue Bernard Lelay, 16022 ANGOULEME cedex
tél. 05.45.37.37.37
fax 05.45.37.06.93
exploit.reseau@semea.fr

11.1.3. Gestion de la production et des réservoirs

La gestion de la production et des réservoirs d'eau, l'entretien et le renouvellement des installations de pompages, des réservoirs et des surpresseurs sont assurés par le service production de la SEMEA situé à Touvre.

Service production
Responsable: Michel LABET
18 route du Pontil, 16600 TOUVRE
tél. 05.45.69.30.40
production@semea.fr

Ce service héberge le système central de télégestion des installations gérées par la SEMEA.

11.2. LE SERVICE D'ASTREINTE

ASTREINTE 1er NIVEAU

ASTREINTE EXPLOITATION

- basée à Angoulême
- rôle : interventions d'urgence sur réseau
- composition : 1 responsable d'équipe, 2 agents d'exploitation
- contact :
[05.45.37.37.37](tel:05.45.37.37.37)
[06.81.76.42.10](tel:06.81.76.42.10)

ASTREINTE PRODUCTION

- basée à Touvre
- rôle : interventions d'urgence sur pompages, réservoirs et surpresseur
- composition : 1 électromécanicien
- contact :
[06.86.65.49.54](tel:06.86.65.49.54)

ASTREINTE 2ème NIVEAU

- basée à Angoulême
- rôle : garantir le contact avec la SEMEA en toutes circonstances, gérer les situations complexes ou exceptionnelles
- composition : encadrement ou maîtrise
- contact :
[06.81.76.03.60](tel:06.81.76.03.60)

Ces trois numéros d'astreinte sont diffusés aux services de secours et d'incendie, aux services de police, en mairies et au GrandAngoulême.

11.3. PERSONNEL AFFECTE AU SERVICE
(situation au 1er janvier de l'exercice)

service	qualification	nombre personnel permanent	nombre personnel non permanent	nombre total
SERVICE COMMERCIAL				
Agence commerciale	Chef de bureau	1		1
	Chargés de clientèle	8		8
Releveur	Releveur principal	1		1
	Releveurs	4		4
PRODUCTION				
Service production	Chef d'exploitation	1		1
	Electromécaniciens	4		4
	Aide-ouvrier	1		1
DISTRIBUTION				
	Responsable d'exploitation	2		2
	Chef d'équipe	1		1
	OP2	6		6
	OP1	6		6
TOTAL EFFECTIF		35		35

Textes conventionnels :

*Convention collective des entreprises d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000 étendue par arrêté du 28 décembre 2000.
Accord collectif d'entreprise du 1er janvier 2000.*

A1 - INDICATEURS CONTRACTUELS

Code	indicateurs définis par l'article 52 du cahier des charges	2015	2016
	Relation clientèle et facturation		
C1	Taux de satisfaction sur la qualité de l'accueil - adaptation des horaires d'accueil - durée d'attente - courtoisie de l'accueil - compétence dans le traitement de la demande	96% 95% 96% 97%	96% 94% 97% 97%
C2	Délai d'attente téléphonique - taux d'appel sans réponse - taux d'appel pris en charge sous délai de 10 secondes (3 sonneries)	13,4% 55%	14,0% 58%
C3	Taux de réponse aux courriers sous un délai de 8 jours	85,8%	89,6%
C4	Taux de factures erronées (nécessitant une refacturation)	0,40%	0,32%
C5	Nombre de réclamations - qualité de l'eau - coupures d'eau - pression de l'eau - réalisation des travaux	0,02% 0,01% 0,02% 0,04%	0,02% 0,01% 0,02% 0,04%
C6	Modalités de recouvrement des factures - taux d'abonnés mensualisés - taux d'échéanciers de paiement - taux de bénéficiaires du fonds de solidarité eau - taux d'impayés à un an	24,9% 8,7% 0,76% 1,18%	26,5% 8,0% 0,75% 1,50%
	Prestations sur site		
R1	Taux de factures annuelles basées sur un relevé	97%	98%
R2	Taux de respect des rendez-vous chez l'abonné	99,9%	99,9%
	Entretien des réseaux - Travaux		
T1	Taux des coupures d'eau non programmées (sur 1.000)	0,014020	0,012210
T2	Linéaire du réseau d'eau renouvelé (hors travaux collectivité)	0,72%	0,52%
T3	Indice linéaire d'entretien et de réparations sur réseau	0,48 K€/km	0,41 K€/km
T4	Ratio de rendement du réseau	80,0%	81,8%
T5	Indice linéaire de pertes	3,9	3,5
T6	Taux de satisfaction sur la qualité des travaux : - soin à réaliser les travaux - respect des délais - courtoisie du personnel - transparence des devis et factures	96% 98% 96% 98%	96% 97% 100% 94%
Q1	Taux de conformité des analyses d'eau : - sur l'eau produite - sur l'eau distribuée	100% 100%	100% 100%
Q2	Taux de satisfaction sur la qualité de l'eau	85%	85%

A2 - INDICATEURS REGLEMENTAIRES

Code	indicateurs réglementaires	2015	2016
	Gestion des abonnés		
D 102.0	Prix du service au m3 pour 120 m3 (eau potable)	1,73 €/m3	1,76 €/m3
P 151.0	Taux de réclamations : <i>Nombre de réclamations écrites reçues + Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité / Nombre d'abonnés x 1000</i>	2,16	1,57
P 151.1	Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées: <i>Nombre d'interruptions non programmées / Nombre d'abonnés x 1000</i>	2,96%	3,10%
P 154.0	Taux d'impayés sur factures de l'année précédente : <i>Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1</i>	1,18%	1,50%
	Qualité de l'eau		
P 101.1	Taux de conformité des analyses bactériologiques	100%	100%
P 102.1	Taux de conformité des analyses physico-chimiques	100,0%	100,0%
	Gestion du réseau		
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	117	117
P 104.3	Rendement du réseau de distribution : <i>(Volume comptabilisé domestique + Volume comptabilisé non domestique (facultatif) + Volume consommé sans comptage (facultatif) + Volume de service (facultatif) + Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)) / (Volume produit + Volume importé d'autres services d'eau potable) x 100</i>	81,7%	83,6%
P 106.3	Indice linéaire des pertes en réseau <i>(en m3 / km de réseau / jour)</i>	3,89	3,50
P 107.2	Taux moyen de renouvellement du réseau : <i>Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) / Linéaire de réseau hors branchements /5 (2)</i>	0,867%	0,811%

(1) : recalculé à compter de 2013 conformément à l'arrêté du 2 décembre 2013

(2) : recalculé à compter de 2013 en intégrant le service de Mornac



Rapport de délégation du service public de l'eau potable

Communauté d'agglomération GrandAngoulême

ANNÉE 2016

COMPTE-RENDU FINANCIER

SOMMAIRE

	pages
1. Compte-rendu financier	69
1. Compte d'exploitation du service	70
2. Justification détaillée des charges de travaux	71
3. Gestion du compte de renouvellement	72
4. Méthodologie et modalités de calcul du compte d'exploitation	73
2. Tarifs du service et facturation	
1. Tarif d'une consommation domestique de 120 m3 par an	75
2. Facture spécimen de 120 m3	76
3. Prix moyen de l'eau en Grand sud-Ouest	78
4. Facturations taxes ou redevances pour comptes de tiers	78
5. Gestion sociale des contrats conclus avec la collectivité	79

1. COMPTE-RENDU FINANCIER

La méthodologie de présentation du compte d'exploitation du service a été profondément remaniée à compter du rapport 2012.

Elle a abandonné la méthodologie exigée par le contrat de délégation qui restait peu lisible, et qui nécessitait par ailleurs un retraitement des comptes de l'entreprise qui ne facilitait pas la transparence en cas de contrôle.

La nouvelle méthodologie de présentation des comptes du service est désormais le reflet exact des comptes analytiques de l'entreprise.

Elle comprend :

- le compte d'exploitation du service,
- la justification détaillée des charges de travaux affectées au service.

1.1. COMPTE D'EXPLOITATION DU SERVICE

CHARGES	6 773 779 €
Frais généraux	1 000 997 €
Frais de gestion abonnés	456 110 €
Frais de renouvellement compteurs	301 763 €
Frais de renouvellement réseau et Branchements	2 181 414 €
Frais de renouvellement production, stockage, suppressions	335 443 €
Frais de relevés	99 242 €
Frais d'entretien Réseau, Branchements, Compteurs	382 950 €
Frais d'entretien Production, Réservoirs, Surpresseurs	212 093 €
Frais de réalisation travaux facturables	242 179 €
Achats d'eau, gaz	177 €
Electricité	296 310 €
Autres fournitures	2 810 €
Produits chimiques de traitement	21 910 €
Sous-traitance	26 161 €
Analyses d'eau	35 927 €
Entretien réparation maintenance	4 180 €
Prestations informatiques ponctuelles	
Assurances	47 455 €
Etudes, documentation & frais divers	
Personnel intérim. ou prêté à l'entreprise	
Honoraires, frais d'actes et contentieux	840 €
Annonces, catalogues, imprimés, pub, cadeaux	8 150 €
Transports, déplacements, réceptions	
Affranchissements, téléphone	12 332 €
Frais et commissions bancaires	
Cotisations et frais divers	52 939 €
Contribution. éco. territoriale & taxe foncière	55 390 €
Autres impôts, taxes et redevances	890 052 €
Créances irrécouvrables et charges diverses	78 521 €
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Amortissement sur investissement	
Provisions	28 434 €
PRODUITS	6 805 846 €
Ventes travaux	269 013 €
Autres ventes de services	584 €
Mutations abonnements	264 011 €
Ventes eau affermage	4 620 924 €
Ventes en gros	123 145 €
Redevances abonnements	1 535 255 €
Produits accessoires divers	47 038 €
Dégrèvements	-79 310 €
Subvention d'exploitation	
Produits divers	1 €
Produits exceptionnels	
Reprises sur provisions	24 488 €
Transfert de charges	697 €
RESULTAT	32 067 €

1.2. JUSTIFICATION DETAILLEE DES CHARGES DE TRAVAUX

Coût des travaux affectés au service	nombre d'heures	main d'œuvre	matériel	fournitures	sous-traitance	frais services support	montant total
Renouvellement compteurs	3023 h	95 050	14 836	157 135		34 742	301 763
Renouvellement réseau et branchements	8212 h	255 839	101 909	193 925	1 378 593	251 149	2 181 415
Renouvellement MATAHE	2357 h	97 202	7 488	154 411	37 723	38 620	335 444
Relevés	3118 h	92 780	6 418	44			99 242
Entretien réseau, branchements, compteurs	6580 h	221 023	71 979	39 461	6 396	44 089	382 948
Entretien production, Rs. Su.	3888 h	152 313	13 857	266	21 238	24 418	212 092
Facturable tous travaux	2840 h	90 444	30 765	90 741	2 346	27 882	242 178
TOTAL	30 018	1 004 651	247 252	635 983	1 446 296	420 900	3 755 082

1.3. GESTION DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT

1.3.1. GESTION DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT

	solde cumulé du compte au 1er janvier	taux de valorisation	frais ou produits financiers	total des travaux débités au titre de l'exercice	coefficient de revalorisation de la dotation de renouvellement	dotation constituée sur l'exercice	solde cumulé du compte au 31 décembre
2007	0 €	2,95%		2 175 986 €		2 039 906 €	-136 080 €
2008	-136 080 €	3,99%	-5 430 €	2 833 730 €	1,0314090	2 103 977 €	-871 262 €
2009	-871 262 €	3,79%	-33 021 €	2 112 370 €	1,0708700	2 184 474 €	-832 179 €
2010	-832 179 €	0,65%	-5 409	2 270 896	1,0784975	2 377 833 €	-730 651 €
2011	-730 651 €	0,38%	-2 776 €	2 337 959	1,1012472	2 427 991	-643 395 €
2012	-643 395 €	0,71%	-4 568	2 734 828	1,1417992	2 517 399	-865 392 €
2013	-865 392 €	0,04%	-346	3 115 393	1,1696983	2 578 910	-1 402 222 €
2014	-1 402 222 €	0,04%	-561	2 974 025	1,1893343	2 622 203	-1 754 605 €
2015	-1 754 605 €	0,93%	-16 318	2 992 996	1,1868617	2 616 751	-2 147 168 €
2016	- 2 147 168 €		0			0	- 2 147 168 €

1.3.2. DETAILS DES TRAVAUX REALISES

	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
renouvellement compteurs	301 763 €	45 264 €	347 027 €
renouvellement réseau et branchements	2 181 415 €	327 212 €	2 508 627 €
renouvellement matériel hydraulique et électrique	335 444 €	50 317 €	385 761 €
TOTAL	2 818 622 €	422 793 €	3 241 415 €

1.3.3. DECOMPTE DE RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS

branchements	<= 2011	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL
en plomb	2836	526	504	266	143	93	4368
en acier (Ruelle, Magnac, Touvre, Mornac)	1187	47	47	100	192	63	2696
autres		187	161	217	264	231	
TOTAL	4023	760	712	583	599	387	7064

NB1 : 1882 branchements plomb renouvelés de 2007 à 2009

NB2 : le distinguo acier/autres n'était pas fait avant 2010

Rappel du nombre contractuel de branchements à renouveler : **4506**

1.4. METHODOLOGIE ET MODALITES DE CALCUL DU COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUITS

Les produits comprennent les rubriques suivantes :

Redevances abonnement

Part de la rémunération du délégataire non liée à la consommation (redevances abonnement).

Ventes eau affermage

Part de la rémunération du délégataire liée à la consommation d'eau.

Vente de travaux

Travaux attribués à titre exclusif par le contrat (essentiellement travaux sur compteurs et branchements).

Provisions

Les provisions sont constituées en charges pour faire face à un risque ou à une charge future et sont imputés au bilan du délégataire sur un compte spécifique.

Elles sont reprises en produits sur le constat effectif de ce risque ou de cette charge.

Les provisions du compte d'exploitation comprennent :

- provision pour impayés,
- provision pour charge de renouvellement.

La charge de renouvellement fait l'objet d'un décompte spécifique justifié en rapport du délégataire.

Produits accessoires

Produits liés au règlement du service (frais d'accès au service, frais d'ouverture ou de fermeture de branchement, frais de relance, rémunération pour perception de redevances pour comptes de tiers, ...).

CHARGES

Les charges comprennent les rubriques suivantes :

Achats d'eau

Achat d'eau en gros à un service extérieur pour l'alimentation du service dans le cadre du contrat.

Energie (électricité)

Fourniture d'énergie électrique exclusivement liée à l'alimentation des installations du service.

Produits de traitement

Produits nécessaires au processus de traitement de l'eau (floculant, désinfectant, ...).

Analyses d'eau

Frais d'analyses d'eau effectuées par l'Agence régionale de santé (ARS) dans le cadre du contrôle sanitaire.

Frais d'analyses d'eau effectuées par le délégataire dans le cadre de son auto contrôle.

Locations

Locations mobilières ou immobilières exclusivement liées au contrat.

Fournitures, entretiens, réparations

- Fournitures pour entretien, réparation ou renouvellement du réseau, des branchements ou des compteurs,
- Fournitures pour entretien, réparation ou renouvellement des appareils électriques ou électro mécaniques,
- Consommables divers liés à l'entretien technique du service.

Les frais de fournitures, réparations, renouvellement sont débités sur la base de fiches d'attachement rédigées lors de la réalisation de chaque tâche.

Primes d'assurances

- Primes d'assurance en responsabilité civile,
- Primes d'assurance en dommages ouvrages (travaux neufs),
- Primes d'assurance pour risque d'atteinte à l'environnement,
- Franchises liés aux risques précédents.

Poste et télécommunications

Frais de télécommunications exclusivement liés au service (acquisition des données de télégestion par le réseau téléphonique...).

Impôts et taxes

Impôts et taxes liés aux sites ou installations du service lorsqu'ils sont supportés par le délégataire (impôts locaux, taxes diverses...).

Frais généraux

Les charges de structure constituent la contribution du service aux frais généraux et aux frais informatiques du délégataire.

Ces charges sont des charges réparties de façon forfaitaire.

Elles sont imputées au prorata du chiffre d'affaires du service.

Frais de gestion de la clientèle

Ces frais constituent la contribution du service aux frais de gestion de la clientèle assurée par le délégataire.

Ils sont constitués des frais d'accueil local ou central de la clientèle, des frais de facturation et de recouvrement des factures (à l'exclusion des frais de relevé des compteurs).

Ces frais sont des charges réparties de façon forfaitaire. Elles sont imputées au prorata du nombre d'abonnés du service.

Charges financières

Les charges financières sont constituées de la rémunération des immobilisations du service ou de la rémunération de l'encours client.

Elles sont calculées au taux des avances en compte courant tel que défini au 31/12 de l'exercice par la réglementation en vigueur.

- rémunération des immobilisations

Le délégataire peut être amené à financer à ses frais des ouvrages ou des équipements du service , en accord avec la collectivité.

Ces travaux sont imputés en rubrique "*travaux amortissables imputables au contrat*".

Ce financement fait l'objet d'une rémunération calculée sur l'actif net et imputée à la charge du service.

- rémunération de l'encours clients

L'encours clients constitue une trésorerie non disponible dont le délégataire assume la charge et dont la rémunération est imputée au service.

Redevances collectivité

Redevance reversée à la collectivité en application du contrat.

Amortissement sur investissements imputable au contrat

Le délégataire peut être amené à financer à ses frais des ouvrages ou des équipements du service , en accord avec la collectivité.

Ces ouvrages ou équipements sont amortis sur la durée du contrat. Ils donnent lieu à des charges financières (*voir cette rubrique*)

2. TARIFS DU SERVICE ET FACTURATION

2.1. TARIFS D'UNE CONSOMMATION DOMESTIQUE DE 120 m³ PAR AN

	quantité	1er janvier 2016			1er janvier 2017			Evolution
		prix unitaires HT	TVA	Total	prix unitaires HT	TVA	Total	
Distribution de l'eau								
Redevance abonnement eau - SEMEA	1 an	29,60	5,5%	29,60	29,36	5,5%	29,36	-0,8%
Redevance abonnement eau - collectivité	1 an	0,46	5,5%	0,46	1,30	5,5%	1,30	182,6%
Consommation eau - SEMEA	120 m3	0,8303	5,5%	99,64	0,8234	5,5%	98,81	-0,8%
Consommation eau - collectivité	120 m3	0,1926	5,5%	23,11	0,2200	5,5%	26,40	14,2%
Prélèvement - Agence de l'eau	120 m3	0,0800	5,5%	9,60	0,0900	5,5%	10,80	12,5%
Collecte et traitement des eaux usées								
Consommation assainissement GrandAngoulême	120 m3	1,6463	10,0%	197,56	1,6463	10,0%	197,56	0,0%
Organismes publics								
Harmonisation prix de l'eau - SDH	120 m3	0,0000	5,5%	0,00	0,0000	5,5%	0,00	
Redevances pollution et collecte - Agence de l'eau	120 m3	0,3150	5,5%	37,80	0,3200	5,5%	38,40	1,6%
Redevance modernisation réseaux collecte - Agence	120 m3	0,2400	10,0%	28,80	0,2450	10,0%	29,40	2,1%
TVA			5,5%	11,02			11,26	
TVA			7,0%	0,00			0,00	
TVA			10,0%	22,64			22,70	
TOTAL consommation 120 m3				460,23 €			465,99 €	1,3%

2.2. FACTURE SPECIMEN DE 120 m³

2.2.1. Recto

05 45 37 37 37
www.semea.fr
contactclient@semea.fr



2 rue Bernard Lelay - 16022 Angoulême Cedex

Accueil client du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
et le samedi de 9h00 à 12h00

M. ou Mme XXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME

Votre référence client : 10001

Nom du client abonné et lieu desservi en eau :

M. ou Mme XXXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME
Réf. Site : 8881234

Les services que vous avez souscrits :

Garantie perte d'eau : NON
Garantie assistance plomberie : NON
Prélèvement automatique : OUI
Mensualisation : NON

Prochaine facture en décembre 2017

Facture n° 000020160123456 du 31/12/2016

• Distribution de l'eau	171,35 €
• Collecte et traitement des eaux usées	217,32 €
• Organismes publics	71,56 €

TOTAL DE LA FACTURE TTC 460,23 €

PRELEVE A PARTIR DU 17/01/2017 460,23 €
Sur le compte indiqué au verso.

Historique des consommations facturées

120 m3 en décembre 2013	Sur index réel
120 m3 en décembre 2014	Sur index réel
120 m3 en décembre 2015	Sur index réel
120 m3 en décembre 2016	Sur index réel

Facture n° 000020160123456 du 31/12/2016

460,23

M. ou Mme XXXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME

2.2.2. Verso

Détail de la facture n° 000020160123456 du 31/12/2016

Numéro client : 10001
 M. ou Mme XXXXX
 ARESSE
 16000 ANGOULEME
 Réf. site : 8881234

Compteur n°	Date relève	Index relève	Consommation	Type index
DOSPA175883	01/01/2016	70		relevé
DOSPA175883	31/12/2016	190	120	relevé

total consommation facturée : 120

	Période	Consommation en m³	Prix unitaire	Montants HT	Taux TVA	Montants TTC
Distribution de l'eau						171,35 €
Abonnement - Part Collectivité (12 mois)	du 01/01/16 au 31/12/16		0,46	0,46	5,50 %	
Abonnement - Part SEMEA (12 mois)	du 01/01/16 au 31/12/16		29,60	29,60	5,50 %	
Consommation - Part Collectivité	du 01/01/16 au 31/12/16	120	0,19260	23,11	5,50 %	
Consommation - Part SEMEA	du 01/01/16 au 31/12/16	120	0,83030	99,64	5,50 %	
Agence de l'eau - Préservation des ressources	du 01/01/16 au 31/12/16	120	0,08000	9,60	5,50 %	
Collecte et traitement des eaux usées						217,32 €
Redevance assainissement	du 01/01/16 au 31/12/16	120	1,64630	197,56	10,00 %	
Organismes publics						71,56 €
Agence de l'eau - Lutte contre la pollution	du 01/01/16 au 31/12/16	120	0,31500	37,80	5,50 %	
Agence de l'eau - Modernisation réseaux collecte	du 01/01/16 au 31/12/16	120	0,24000	28,80	10,00 %	
TOTAL DE LA FACTURE TTC						460,23 €
Dont TVA sur les débits :		Base HT	196,61 €	Montant TVA 5,5%	11,02	
		Base HT	225,76 €	Montant TVA 10,0%	22,64	
PRELEVE SUR LE COMPTE N° XXXXXXXXXXXXXXXX A PARTIR DU 17/01/2017						460,23 €

2.3. PRIX MOYEN DE L'EAU DANS LE GRAND SUD-OUEST

TARIFS de l'EAU POTABLE - Année 2016

Villes chef-lieu de département MIDI-PYRENEES, POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN, AQUITAINE...

Les renseignements sur les tarifs ont été recueillis par SEMEA directement auprès des services de l'eau de chacune des collectivités concernées, qui peuvent nous contacter pour d'éventuelles corrections.

COMMUNES	Département	gestionnaire du service	EAU		prix de 120 m3 d'eau (3)
			prix TTC partie fixe (1) par semestre	prix TTC par m3 (2)	
PERIGUEUX	Dordogne	Lyonnaise des eaux	15,19	1,07	158,88
MONT de MARSAN	Landes	Régie communale	18,67	1,08	166,83
TARBES	Hautes Pyrénées	Régie communale	11,81	1,28	177,19
RODEZ	Aveyron	Régie communale	20,31	1,27	193,18
LIMOGES	Haute vienne	Régie communale		1,66	198,76
TOULOUSE	Haute Garonne	Véolia	5,40	1,60	202,60
MONTAUBAN	Tarn et Garonne	Véolia	13,51	1,48	204,88
ANGOULEME	Charente	SEMEA	15,86	1,50	211,23
PAU	Pyrénées Atlantiques	Régie communale	11,08	1,58	211,43
POITIERS	Vienne	Régie intercommunale	11,42	1,62	216,75
CAHORS	Lot	Régie communale		1,82	218,39
Prix moyen					225,60
AUCH	Gers	Véolia	12,46	1,72	231,90
LA ROCHELLE	Charente maritime	Régie intercommunale	11,33	1,80	239,15
BORDEAUX	Gironde	Lyonnaise des eaux	29,26	1,55	244,62
ALBI	Tarn	Régie communale	13,00	1,83	246,10
AGEN	Lot et Garonne	Véolia	15,84	1,88	257,65
FOIX	Ariège	Régie départementale	32,71	1,62	259,37
LA ROCHE sur YON	Vendée	Véolia	17,88	1,87	259,83
GUERET	Creuse	Saur		2,18	261,31
NIORT	Deux-Sèvres	Régie intercommunale	19,16	2,06	285,40
TULLE	Corrèze	Véolia	33,07	1,88	292,11

(1) prix moyen d'un m3 pour une consommation annuelle de 120 m3 par foyer au 1er janvier de l'année considérée

2.4. FACTURATIONS TAXES OU REDEVANCES POUR COMPTES DE TIERS

taxe ou redevance	organisme	montant facturé HT	montant encaissé HT
surtaxe collectivité sur consommation	GrandAngoulême	979 070,45 €	967 265,06 €
surtaxe collectivité abonnement	GrandAngoulême	70 367,12 €	67 677,61 €
redevance prélèvement	AFBAG Toulouse	423 702,69 €	nc
contrevaleur pollution	AFBAG Toulouse	1 554 787,01 €	1 543 145,90 €
modernisation réseaux de collecte	AFBAG Toulouse	1 031 995,99 €	1 014 525,28 €
redevance assainissement	GrandAngoulême	7 123 558,13 €	7 014 721,42 €
SPANC	GrandAngoulême	60 893,05 €	60 414,37 €



2.5. GESTION SOCIALE DES CONTRATS CONCLUS AVEC LA COLLECTIVITE

2.5.1. MONTANT DES IMPAYES A 12 MOIS

	2015	2016
taux d'impayés à 12 mois	1,18%	1,50%

2.5.2. ECHEANCIERS DE PAIEMENT

	2015	2016
nombre d'échéanciers	4 322	4 023
taux d'échéanciers (nombre d'abonnements au 31 décembre de l'exercice)	8,66%	7,98%

2.5.3. GESTION DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)

	2015	2016
dossiers transmis au FSL : - nombre - taux - montant des aides accordées	385 0,86% 43 376 €	378 0,86% 39 156 €
participation SEMEA au FSL : - montant par abonné - montant total - type de participation	1 € 50 251 € mutualisation	1 € 50 361 € mutualisation

2.5.4. AUTRES PARTICIPATIONS DE LA SEMEA A LA GESTION SOCIALE DU CONTRAT

	2015	2016
participation à un organisme de médiation sociale	9 000 €	9 000 €

3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION

3.1. NATURE DU SERVICE

- Production et distribution d'eau potable

3.2. AUTORITE DELEGANTE

- Communauté d'agglomération GrandAngoulême
25 boulevard Besson-Bey, 16023 Angoulême cedex

3.3. DELEGATAIRE

- Société d'économie mixte pour l'eau et l'environnement d'Angoulême
Société d'économie mixte au capital de 2.311.000 €
Siret : 338 489 362 00016
Siège social : 2 rue Bernard Lelay, CS 92221, 16022 Angoulême cedex

3.4. OBJET ET ETENDUE DE LA DELEGATION

- Production et distribution de l'eau potable sur le territoire de la Communauté d'agglomération GrandAngoulême, à savoir :
 - Angoulême
 - Fléac
 - Gond-Pontouvre
 - La Couronne
 - L'Isle d'Espagnac
 - Linars
 - Magnac-sur-Touvre
 - Mornac
 - Nersac
 - Puymoyen
 - Ruelle-sur-Touvre
 - Saint-Michel
 - Saint-Saturnin
 - Saint-Yrieix sur Charente
 - Soyaux
 - Touvre
- Le contrat inclut le renouvellement à charge du délégataire des éléments suivants du service :
 - Compteurs,
 - Branchements,
 - Réseau (canalisations d'un diamètre inférieur à 250 mm),
 - Appareils, équipements et accessoires électromécaniques, électriques et hydrauliques.

3.5. NATURE JURIDIQUE ET DATE DE PRISE D'EFFET DE LA DELEGATION

- Contrat d'affermage pour l'exploitation du service de production et de distribution d'eau potable :
 - Date de signature : 16 août 2006
 - Date d'effet : 1er janvier 2007
 - Durée : 9 ans
 - Date de fin : 31 décembre 2015

3.6. EVOLUTION DU CONTRAT

- **Avenant n° 1 :**
 - Date de signature : 27 janvier 2009
 - Date d'effet : NC
 - Objet : Modification des modalités de répartition des travaux entre la collectivité et le délégataire lorsque ceux-ci constituent à la fois un renforcement et un renouvellement des ouvrages.

- **Avenant n° 2 :**
 - Date de signature : 2 décembre 2009
 - Date d'effet : 1er janvier 2010
 - Objet : Intégration du service de Saint-Yrieix sur Charente dans le périmètre du contrat

- **Avenant n° 3 :**
 - Date de signature : 4 janvier 2013
 - Date d'effet : 1er janvier 2013
 - Objet : Intégration du service de Mornac dans le périmètre du contrat

- **Avenant n° 4 :**
 - Date de signature : 14 mai 2013
 - Date d'effet : 29 mai 2013
 - Objet : Plafonnement de la facture d'eau en cas de consommation d'eau anormale due à une fuite après compteur (*application de l'article 2 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 retranscrit dans l'article L2224-12-4 du Code général des collectivités territoriales*)

- **Avenant n° 5 :**
 - Date de signature : 30 novembre 2015
 - Date d'effet : 1er janvier 2016
 - Objet : Prolongation d'une année du contrat de DSP (31/12/2016) pour assurer la continuité du service, dans l'attente de la fin de la réflexion de la collectivité sur le devenir de la gestion du service de l'eau de l'agglomération. Evolutions du règlement du service liées à la loi Brottes sur l'interdiction des coupures d'eau

- **Avenant n° 6 :**
 - Date de signature : 29 décembre 2016
 - Date d'effet : 1er janvier 2017
 - Objet : Prolongation de 3 mois du contrat de DSP (31/03/2017) pour assurer la continuité du service, à cause du transfert de compétence entre la communauté de communes de la Vallée de l'Echelle et GrandAngoulême, qui a nécessité un avenant de prolongation de 3 mois également du contrat de SAUR arrivé à échéance